

Universität Bremen  
FB 10: Frankoromanistik/Französisch, B.A.  
Betreuer: Dr. Helga Bories-Sawala, Dr. Peter Gaida

# **Le rôle de l'anglais dans le conflit des langues en Suisse**

**Mémoire de licence**

**Lara Stuhmann**  
Poggenburg 14  
28327 Bremen  
+49 (0) 178 / 5569837  
lara.stuhmann@gmx.de

Französisch (HF)/Geschichte B.A  
Matr. Nr.: 2236273

Bremen  
03.09.2011

# Contenu

<b>1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Paysage linguistique de la Suisse .....</b>	<b>5</b>
2.1. Abrégé historique .....	5
2.2. Situation actuelle.....	7
2.3. Conflits centraux.....	8
<b>3. Communication entre les communautés linguistiques .....</b>	<b>11</b>
3.1. Problématique .....	11
3.2. Concept général pour l'enseignement des langues .....	12
3.3. Modèle des langues partenaires .....	14
3.4. Choix d'une lingua franca .....	15
<b>4. Statut de l'anglais .....</b>	<b>17</b>
4.1. Anglais en tant que lingua franca dans le monde .....	17
4.2. Anglais en Suisse.....	18
4.2.1. Dans la vie quotidienne .....	18
4.2.2. Au travail .....	20
4.2.3. Dans les universités .....	21
4.2.4. A l'école .....	22
<b>5. Rôle de l'anglais dans la presse suisse.....</b>	<b>25</b>
5.1. Style des articles .....	26
5.2. Vision de la Suisse.....	31
5.3. Attitude envers l'autre communauté linguistique .....	33
5.4. Communication inter-cantonale .....	36
<b>6. Avantages et inconvénients de l'anglais.....</b>	<b>38</b>
<b>7. Solutions aux problèmes de communication .....</b>	<b>40</b>
<b>8. Conclusion.....</b>	<b>44</b>
<b>9. Annexe .....</b>	<b>A</b>
<b>10. Littérature et sources.....</b>	<b>I</b>
10.1. Littérature.....	I
10.2. Sources .....	IX

## 1. Introduction

«Le "déclassement" des langues nationales au profit de l'anglais est de nature à compromettre sérieusement le lien confédéral » (CDIP 1998 : 11).

Les représentants du canton de Vaud ont commenté ainsi la situation de l'enseignement des langues en Suisse en 1998. Ils ont réagi à la proposition d'un nouveau concept réglant l'apprentissage des langues étrangères dans les écoles suisses. Comme l'anglais devait être enseigné de façon obligatoire dès la septième classe dans le canton de Zurich et que Zurich avait lancé un projet visant à introduire l'anglais à partir de la première classe de l'école primaire (« projet 21 »), la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a ressenti la nécessité de publier un programme de directives sur les langues apprises à l'école (CDIP 1998 : 3). Jusqu'à cette date-là, la première langue étrangère d'un élève était toujours une langue nationale (Montenay 2005 : 126). L'anglais pouvait être appris de façon facultative en tant que deuxième langue étrangère (Dürmüller 1994 : 56). Pour cela, la tentative de Zurich de changer ce principe a eu pour conséquence des discussions ardentes.

L'enseignement des langues étrangères joue un très grand rôle en Suisse parce que le pays, situé en Europe occidentale, est plurilingue. On y parle les quatre langues nationales : l'allemand, le français, l'italien et le romanche (Erfurt 2005 : 39). Tandis que le romanche n'a qu'un statut semi-officiel et peut rarement être utilisé sur le plan national, les autres langues sont officiellement reconnues (Meune 2007 : 1). Cependant, la répartition des langues est fortement déséquilibrée : 63,9% des Suisses parlent l'allemand, 19,5% le français, 6,6% l'italien et 0,5% le romanche. Par ailleurs, 9,5% des citoyens suisses ont d'autres langues maternelles (Franceschini 2003 : 112). Cette variété de langues rend la communication plutôt difficile. Bien qu'on ait essayé d'améliorer la connaissance des langues nationales pour consolider le lien confédéral, le succès a été jusqu'à maintenant minime (Dürmüller 1992 : 364). Pour cette raison, il se pose la question de savoir si l'anglais pourrait aider les Suisses à mieux communiquer ou si cette langue nuit à l'unité du pays.

Cette question est primordiale parce que l'anglais est devenu de plus en plus important dans la communication internationale au cours de ces dernières décennies. Pour cela, les pays francophones ont toujours peur que l'anglais mette en danger la position de leur langue dans le monde (Altermatt 1997 : 140). Le rôle de l'anglais en Suisse est particulièrement intéressant parce le pays est partiellement francophone et donc, la concurrence entre l'anglais et le français peut être analysée de façon précise.

De plus, le statut de l'anglais en Suisse est remarquable puisque l'Etat n'a jamais été officiellement anglophone et la langue n'est pas une seconde langue reconnue. Néanmoins, l'anglais semble avoir une grande influence sur la politique linguistique. Par ailleurs, on peut montrer le rôle de l'anglais dans des pays ayant un plurilinguisme complexe. Cette situation linguistique particulière mérite donc une analyse approfondie (Dürmüller 1986 : 11).

Dans ce mémoire, nous allons tout d'abord présenter le paysage linguistique de la Suisse en donnant un bref aperçu de son histoire et de sa situation linguistique actuelle avant de montrer les conflits centraux du pays. Ensuite, nous allons enchaîner sur le problème de la communication. Dans ce chapitre sera décrit le concept général pour l'enseignement des langues, et ensuite seront présentés deux modèles de communication pour des pays plurilingues. Après avoir parlé du statut particulier de l'anglais dans d'autres pays, nous allons nous pencher sur les chances de l'anglais de devenir la langue de communication internationale de la Suisse. Nous allons tout d'abord décrire le statut actuel de l'anglais en Suisse dans divers domaines, comme par exemple la vie quotidienne, le travail et l'enseignement. Puis seront analysées les attitudes des différentes communautés linguistiques à l'égard de l'anglais en tant que première langue étrangère seront analysées. La base de ce sous-chapitre sera un nombre important d'articles de deux grands quotidiens suisses, le *Neue Zürcher Zeitung* et *le Temps*, sur l'introduction de l'anglais, première langue étrangère, à Zurich et dans d'autres cantons. Ensuite seront discutés les avantages et les inconvénients de cette lingua franca. A la fin seront présentées d'autres solutions au problème de la communication nationale.

L'influence de l'anglais sur le paysage linguistique suisse est un sujet qui a été étudié depuis longtemps. Après la Deuxième Guerre mondiale, l'anglais a gagné de l'importance parce que les Etats-Unis sont devenus une puissance mondiale (Pap 1990 : 143). A partir de cette époque-là, de nombreuses analyses des anglicismes dans la langue suisse allemande ont été publiées (Charleston 1959, Dalcher 1986, Rash 1994). Cependant, l'anglais n'était pas encore une langue étrangère obligatoire et pouvait être appris en dehors des cours réguliers. Pour cette raison, il ne déclenchait pas de discussions.

Cette situation a changé à la fin des années 1980. En 1989, l'étude « Zustand und Zukunft der viersprachigen Schweiz » est apparue, qui présentait pour la première fois l'anglais comme un danger pour les minorités linguistiques suisses (Künzli 2005 : 2). Selon un sondage parmi des militaires, les jeunes Suisses avaient une très grande motivation à apprendre l'anglais et le préféraient aux langues nationales (Andres, Watts 1993 : 109-110).

Ce résultat a eu pour conséquence un grand nombre de publications traitant de ce sujet. Urs Dürmüller a publié de nombreux textes scientifiques sur le rôle de l'anglais en Suisse à partir de 1986. Dans ses œuvres, il présente des modèles de communication pour des pays plurilingues qui sont applicables en Suisse. L'auteur peut être considéré comme partisan de l'anglais en tant que langue de communication intra-nationale.

Après que le canton de Zurich avait exprimé sa volonté d'introduire l'anglais en tant que matière obligatoire dès la septième classe et de lancer le « projet 21 », il y a eu des débats intenses dans des revues politiques en 1997. Ces discussions ont été menées par François Grin, un économiste suisse qui a étudié de façon approfondie la situation linguistique suisse et ses conséquences économiques. D'autres auteurs se sont penchés sur la relation entre les communautés linguistiques ainsi que sur les moyens pour renforcer les langues de minorité. L'anglais était considéré comme un danger pour l'unité du pays par plusieurs participants au débat, mais certains étaient aussi d'avis que l'anglais représentait une chance pour la Suisse, car il était un moyen de communication commun à tous les Suisses (Murray e.a. 2000 : 11).

La même année, Max Mittler a édité une œuvre dans laquelle il s'est posé la question de savoir si la Suisse avait vraiment besoin de l'anglais (Künzli 2005 : 4). De nombreux auteurs ont répondu à cette question en analysant les événements liés au « projet 21 ». Des chercheurs romands ainsi que des Suisses alémaniques ont fait des reproches aux Zurichois en disant que ces derniers agissaient d'une façon égoïste et qu'ils compromettaient le lien confédéral. Mais il y avait aussi ceux qui ont défendu le projet zurichois et qui ont essayé de le justifier. De cette façon, Mittler donne une image nuancée de l'attitude suisse sur la langue anglaise.

Quand la CDIP a publié en 1998 son nouveau concept général pour l'enseignement des langues, elle a ajouté un grand nombre de documents justifiant ses décisions. Des chercheurs suisses comme Georges Lüdi et François Grin, qui avaient déjà publié auparavant des ouvrages sur le rôle de l'anglais, ont commenté les renseignements.

En 2000, la discussion a atteint un nouveau paroxysme quand Zurich a souligné sa volonté d'introduire l'anglais dès la troisième classe de l'école primaire. Lorsque des journaux quotidiens ont publié des articles en faveur ou contre l'expansion de l'anglais, Heather Murray a rédigé son rapport sur le rôle de l'anglais en Suisse. L'auteur a coopéré avec de nombreux chercheurs comme Silvia Dingwall et Richard J. Watts. Avec la première, elle a écrit un article sur l'anglais en tant que langue universitaire. Avec Richard J. Watts, par contre, elle a publié l'œuvre « Die fünfte Landessprache ? Englisch in der Schweiz ». Cet

ouvrage est le résultat d'une conférence de scientifiques suisses qui ont discuté sur le rôle de l'anglais dans divers domaines de la vie quotidienne.

Après ce paroxysme, le nombre de publications a été en baisse, mais la problématique existe encore. Bien qu'en 2004, l'anglais ait déjà été introduit en tant que première langue étrangère à l'école primaire de Zurich, le rôle de l'anglais peut toujours être une source de conflits, comme le montrent de nombreux articles de presse. Par ailleurs, de nouvelles publications sur ce sujet ne sont pas rares. En 2010, Walter Haas a publié l'œuvre « Do you speak Swiss? » qui montre que l'anglais pourrait aussi jouer un grand rôle pour les immigrés en Suisse, leur donnant un moyen de communication facile. Par ailleurs, cette œuvre évalue le nouvel enseignement des langues à l'école suisse dans lequel l'anglais joue un rôle primordial. Donc, le sujet est encore de grande importance pour le conflit des langues en Suisse et mérite une analyse approfondie.

## **2. Paysage linguistique de la Suisse**

### **2.1. Abrégé historique**

La Suisse est un pays plurilingue parce que le territoire a été conquis successivement par les Celtes, les Romains, les Alamans et les Bourgognes, qui avaient tous des langues différentes (Im Hof 1974 : 11-12). La Suisse n'est donc pas née d'une seule communauté linguistique et culturelle et peut par conséquent être considérée comme une nation de volonté, c'est-à-dire un groupe de peuples qui a librement décidé de s'unir (Meune 2007 : 1).

Jusqu'en 1291, les régions restaient indépendantes les unes des autres. Elles étaient intégrées dans le Saint-Empire Romain Germanique et dominées par des féodaux. Pour résister à l'oppression féodale, les premiers cantons suisses Schwyz, Nidwald et Uri ont fondé la Confédération helvétique (Pap 1990 : 110). Cette alliance militaire était encore uniquement germanophone (Meune 2007 : 1). Elle s'est rapidement accrue au cours des siècles suivants et comptait déjà 13 cantons en 1499 (Helbling 1982 : 68).

Au début, les minorités linguistiques francophones, qui vivaient par exemple dans le canton de Fribourg, ont été sévèrement opprimées. Il leur était prohibé de parler leur langue maternelle parce que cette dernière était considérée comme inférieure à la langue allemande. La prépondérance de l'allemand, que les minorités linguistiques craignent encore aujourd'hui, déterminait donc toujours les relations intercommunautaires (Haas 1982 : 62-64).

La Confédération helvétique avait du succès sur le plan militaire. En 1499, elle a participé à la Guerre des Souabes et obtenu une indépendance non-officielle du Saint-Empire Romain Germanique (Pap 1990 : 110). Cette indépendance est devenue officielle après la Guerre de Trente Ans (1618-1648) (Reinhardt 2006 : 64-65). Dans cette guerre, la Confédération s'est montrée neutre, ce qui sera un trait caractéristique du futur Etat (Im Hof 1974 : 74).

Cette neutralité est remarquable parce que la Suisse avait aussi souffert des conflits confessionnels qui marquaient la Guerre de Trente Ans. Entre le 16<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle, deux groupes confessionnels se sont constitués et ont lutté l'un contre l'autre (Reinhardt 2006 : 519). Ulrich Zwingli était le réformateur principal de l'église suisse. Cependant, le réformateur genevois Jean Calvin a aussi influencé la population protestante (Im Hof 1974 : 63). Les premières luttes entre les deux confessions, les Guerres de Kappel en 1531, ont été décidées par les catholiques (Helbling 1982 : 82-83). Dans les Batailles de Villmergen, en 1712, les protestants ont gagné, instaurant la paix des confessions (Im Hof 1974 : 78).

L'influence française est devenue primordiale en 1798. Après avoir vaincu la Confédération helvétique, Napoléon a fondé la République helvétique, qui était sous contrôle français (Helbling 1982 : 113). Pendant cette époque-là, la Confédération a obtenu sa première Constitution, dans laquelle les langues minoritaires avaient le même statut que l'allemand (Haas 1982 : 68). Cependant, le système fédéral manquait aux Suisses, ce qui les a conduits à demander plus d'autonomie à l'Empereur en 1803. Napoléon a cédé à leurs demandes sous condition que la Confédération reste dépendante de la France (Cichon 1998 : 81).

La chute de Napoléon a tout changé : En 1815, la République a été dissoute et une nouvelle Confédération a été fondée. Le congrès de Vienne, qui réorganisait l'Europe, a officiellement toléré la neutralité de l'union (Im Hof 1974 : 98-99). Par ailleurs, les cantons francophones et italophones se sont joints à la nouvelle Confédération (Meune 2007 : 1). Chaque canton avait le droit de réguler l'utilisation des langues sur son territoire (Pap 1990 : 113).

Ayant déjà constitué un Etat pendant le règne de Napoléon, les cantons libéraux privilégiaient l'idée d'unir les cantons suisses. Cependant, les cantons conservateurs voulaient rester indépendants, ce qui a entraîné de nombreux conflits entre ces deux groupes avant la fondation de l'Etat suisse en 1848 (Im Hof 1974 : 107-108). Dans la Constitution du nouvel Etat suisse, les langues ont été considérées comme égales ; la prépondérance de l'allemand était donc officiellement terminée (Haas 1982 : 70).

Néanmoins, il y avait de temps en temps des conflits entre les communautés linguistiques. Pendant la Première guerre mondiale, on a par exemple remarqué des différences de mentalité entre les Alémaniques et Romands. Tandis que les germanophones prenaient parti pour les Allemands, les francophones étaient pour les Français (Im Hof 1974 : 134). Ce conflit n'a pas resurgi dans la Seconde guerre mondiale. Cependant, la Suisse a été critiquée après la guerre parce qu'elle s'était occupée des finances des nazis et qu'elle avait refusé d'accueillir des réfugiés juifs (Reinhardt 2006 : 112).

Cette sorte de participation dans un conflit est plutôt rare en Suisse. Le pays essaie de préserver sa neutralité, mais cela devient de plus en plus difficile dans le monde globalisé. Il y a de fortes tendances à l'internationalisme et certains pensent que le pays ne peut pas toujours refuser d'adhérer à des organisations internationales comme L'Union européenne (Reinhardt 2006: 117-119). Dans leur vision de l'avenir, ils imaginent la Suisse comme membre de la communauté européenne (Trier 1997 : 4).



## 2.2. Situation actuelle

Encore de nos jours, il y a quatre communautés linguistiques en Suisse. Elles parlent soit une langue nationale, soit une langue nationale et officielle. Une langue nationale est parlée par une partie de la population, mais n'est pas nécessairement reconnue par le gouvernement. Une langue officielle, par contre, est utilisée dans l'administration, la justice et l'enseignement (Lamiroy 2010 : 46). Trois langues suisses sont officiellement reconnues, seul le romanche n'est qu'une langue nationale (Cichon 1998 : 107). Récemment, les Romanches ont obtenu un statut semi-officiel pour leur langue : Ils peuvent l'utiliser dans des contextes officiels, mais il n'y a pas de garantie que l'instance officielle leur réponde en romanche (Meune 2007 : 1).

La répartition des langues est déséquilibrée : 63,9% des habitants de la Suisse sont germanophones, 19,5% sont francophones, 6,6% sont italophones, 0,5% parlent le romanche et 9,5% ont d'autres langues maternelles (Franceschini 2003 : 112). On peut donc constater que l'allemand est une langue fortement majoritaire. Le français semble minoritaire si on regarde le pourcentage des locuteurs, mais leur nombre total est relativement élevé (1,2 million de personnes) (Erfurt 2005 : 39). Pour cette raison, il dépend du point de vue si on considère la langue comme minoritaire ou non. Certes, le français est utilisé dans peu de cantons : sept l'ont reconnu comme langue officielle, tandis que l'allemand est la langue de 21 cantons. Mais l'italien et le romanche ne sont parlés que dans un ou deux cantons (Koller 1999 : 134). Les vraies langues minoritaires sont donc l'italien et le romanche.

Pour conserver le statut des langues minoritaires, le gouvernement a introduit des règlements importants. L'un de ces règlements est le principe territorial qui détermine que dans chaque canton, il n'y a qu'une seule langue officielle. Les cantons bilingues et trilingues représentent des exceptions (Franceschini 2003 : 101). Normalement, le principe crée un monolinguisme territorial (Cichon 1998 : 107). Les cantons ont la possibilité d'interdire toutes les écoles qui ont une autre langue d'enseignement (Kolde 1981 : 40-41). On ne peut pas enlever le statut officiel d'une langue, mais si une langue est parlée par 30 % de la population, elle peut être ajoutée au répertoire linguistique d'un canton (Camartin 1982 : 317). Ce principe garantit la répartition fixe des langues (Kolde 1981 : 44). Par ailleurs, chaque citoyen suisse peut librement choisir quelle langue il veut utiliser (Kolde 1981 : 40). Ce principe est quelquefois en contradiction avec le principe territorial parce que la langue maternelle d'un Suisse n'est pas nécessairement la langue territoriale (Cichon 1998 : 109). Toutefois, il faut en tout cas envoyer ses enfants à une école enseignant dans la langue territoriale (Montenay 2005 : 124).

Le système d'enseignement dépend aussi du canton respectif et est fortement décentralisé (Murray, Dingwall 2000 : 90). Le gouvernement peut seulement donner des conseils, car le fort fédéralisme suisse l'empêche de se mêler des affaires des cantons (CDIP 1998). Néanmoins, la Suisse a une protection efficace des langues minoritaires, c'est pourquoi on pense toujours qu'il n'y a pas de problèmes en Suisse. Cependant, cela n'est pas exact, ce qui sera démontré dans le sous-chapitre suivant (Dürmüller 1994 : 44).

### **2.3. Conflits centraux**

Il faut constater que les conflits en Suisse ne mettent normalement pas en danger l'unité du pays. Comme le souligne Christophe Büchi (2000 : 299) la Suisse n'a pas de problèmes similaires à ceux de la Belgique. Elle a une bonne économie et les communautés linguistiques ont des valeurs et une histoire communes. La démocratie directe plaît à la population et représente un élément clé de la position particulière du pays en Europe (Kutter 1995 : 8-9).

Néanmoins, il y a des conflits en Suisse qu'on ne peut pas ignorer. Certains disent que le pays est divisé en blocs et que les frontières linguistiques empêchent une cohabitation active (Friedrich 1997 : 135). Ce manque de contact conduit à des différences de mentalité. Ces différences sont connues sous l'expression *röstigraben* ou *rideau de röschi*. Cette façon de percevoir les relations intercommunautaires a pour conséquence des stéréotypes. Certes, les Suisses s'identifient souvent avec les traits d'un citoyen suisse stéréotypé, comme par exemple l'ordre, le sens de l'économie et le zèle (Büchi 2000 : 294). Mais on dit que le Suisse alémanique typique dispose d'un grand nombre de traits de caractère allemands tandis que le Romand ressemble plutôt à un Français (Kolde 1981 : 48-49).

En fait, les Suisses romands s'orientent plutôt vers la France (Kutter 1995 : 136). En 1996, la Suisse a montré son attitude positive envers le monde francophone en adhérant à l'Organisation Internationale de la Francophonie bien qu'elle ne soit pas membre de beaucoup d'organisations (Organisation internationale de la Francophonie 2007). Il est impressionnant de constater que les Romands adhèrent tout à fait au modèle linguistique parisien et ne voient pas la nécessité de développer une propre façon de parler. Le français standard semble leur donner de la cohésion (Pierre Knecht 1996 : 759).

Dans les votes, on peut remarquer des comportements divergents. Les Suisses romands sont toujours en minorité dans les votes politiques parce que le français n'est que la langue de sept cantons (NZZ 27.09.2010). Ils sont plus enclins à renoncer à leur vote parce qu'ils ont un sentiment d'impuissance (Camartin 1982 : 332). S'ils votent, ils se montrent souvent plus

libéraux et tolérants vis-à-vis des étrangers que leurs compatriotes germanophones (Büchi 08.01.2011). Dans la politique européenne, ils auraient probablement déjà adhéré à l'Union européenne s'ils avaient la possibilité de le décider (Mehnert 06.11.2009). Ces différences ont favorisé la formation du Mouvement romand qui s'est donné pour but de défendre les intérêts de la communauté francophone (Velasco 2000). La position du mouvement semble être justifiée à première vue. En effet, les cantons francophones coopèrent intensivement. Ils utilisent les mêmes uniformes de police, ils créent des programmes scolaires communs et ils sont liés entre eux par de nombreux contrats (Büchi 15.05.2009).

Pourtant, les différences entre les Suisses des communautés linguistiques différentes sont souvent exagérées (Christophe Büchi 08.11.2011). Les Suisses alémaniques et romandes ont le même avis dans des votes importants. Comme le souligne Christophe Büchi (08.11.2011), il n'est pas nécessaire de se faire du souci tant qu'il n'y a pas une différence d'environ 20 % entre les votes des groupes. De tels résultats sont très rares.

On ne peut pas mettre en doute le fait qu'il y a des craintes sérieuses dans la population romande. Les Romands se sentent opprimés par la forte majorité de germanophones. Ces derniers sont plus nombreux dans l'administration où il y a plus de fonctionnaires germanophones que francophones à l'échelon supérieur (Camartin 1982 : 307). De plus, 90% des textes administratifs sont écrits en allemand, car cela signifie moins de frais de gestion (Camartin 1982 : 323). Les documents sont souvent traduits très tard, ce qui agace les minorités (Kolde 1981 : 55-56).

Dans le domaine de l'économie, la Suisse alémanique est supérieure à la Suisse latine. Son taux de chômage est moins élevé que celui de la Suisse latine (Kolde 1981 : 53-54). S'ajoute le fait qu'un plus grand nombre d'entreprises est situé en Suisse alémanique (Perregaux 1998). La situation défavorisée de la Suisse romande apparaît aussi dans le fait qu'il n'y a plus de vols de Swiss Air à partir de la région (Friedrich 1997 : 137). Autre handicap, si un Suisse romand décide de quitter sa région et de chercher un emploi ailleurs, il perdra sa langue parce que le principe territorial demande une stricte assimilation (Cichon 1998 : 112). Par contre, des cadres alémaniques qui viennent en Suisse romande sont perçus comme danger, car ils peuvent changer les coutumes linguistiques (Camartin 1982 : 330).

Les Suisses romands sont plus conscients de ces conflits que les Suisses alémaniques. Ces derniers se montrent indifférents envers les craintes de leurs compatriotes. Selon eux, le conflit n'existe pas. Il n'est que la manifestation d'une frustration des Romands (Dürmüller

1993 : 84). Certes, les Romands paniquent rapidement. Même s'ils sont en majorité, comme dans le canton de Fribourg, ils ont des réflexes d'une minorité (Meune 2007 : 6). Mais il est très facile de leur reprocher ce comportement si on est majoritaire dans tous les domaines possibles. En général, on peut constater que les tensions linguistiques ne sont que le reflet des rapports de domination (Knuesel 1997 : 143).

Les Suisses alémaniques ne sont certainement pas un groupe majoritaire qui opprime consciemment les minorités (Pap 1990 : 110). Néanmoins, les minorités ont de plus en plus de problèmes à maintenir leurs langues, les italophones et romanches en particulier. Les 1,2 millions de Suisses francophones n'ont pas beaucoup à craindre, de sorte que la discussion autour du *röstigraben* semble égocentrique (Ghisla 1997 : 150). Cependant, les groupes accordent généralement peu d'attention à leurs compatriotes. Ce manque de prévenance est lié aux problèmes de communication qui seront au centre du chapitre suivant.

### **3. Communication entre les communautés linguistiques**

#### **3.1. Problématique**

Normalement, une langue donne de l'unité à une nation, mais, en Suisse, il n'y a pas de langue commune entre les citoyens des communautés linguistiques. Le plurilinguisme n'avait tout d'abord pas mis en danger l'unité nationale, mais, au cours des siècles, une crise des langues s'est manifestée (Altermatt 1997 : 136). Les raisons de ce conflit sont diverses et ont probablement un rapport avec la situation désavantagée des groupes minoritaires. Si ces derniers n'étaient pas opprimés économiquement, il n'y aurait peut-être pas de discussions sur la situation des langues. Les citoyens suisses n'auraient pas lieu de se plaindre.

Certains disent que la Suisse est en train de devenir un pays avec une langue et demi. Cela veut dire que les Suisses disposent d'une langue maternelle et ont partiellement appris une autre langue nationale (Altermatt 1997 : 139). Deux tiers de la population peuvent déjà être considérés comme monolingues (Franceschini 2003 : 101). La raison de ce manque de connaissances en des langues étrangères est probablement le principe territorial parce que normalement, il ne faut parler qu'une seule langue dans un canton. Le seul endroit où tout le monde doit parler plusieurs langues est l'administration (Kolde 1981 : 43). Au cours des dernières décennies, il y a eu un fort recul de l'immigration interne qui a encore baissé le bilinguisme naturel. Ce qui a augmenté est le nombre d'immigrés ayant d'autres langues maternelles, qui doivent cependant s'assimiler le plus vite possible (Lüdi 1998).

Le Suisse ordinaire ne rencontre pas souvent les membres des autres communautés linguistiques. Il visite rarement les régions de son pays où on parle d'autres langues et ne regarde pas les émissions de ses compatriotes à la télévision bien qu'il en ait la possibilité. Les Suisses vivent donc les uns à côté des autres (Camartin 1982 : 339). Même si des Suisses des communautés linguistiques différentes entrent en contact, ils ont des problèmes à communiquer. Il ne suffit pas d'apprendre une langue à l'école, il faut l'utiliser régulièrement. Comme les Suisses ne le font pas souvent, ils ne peuvent pas se servir de ces langues étrangères (Dürmüller 1991 : 129). Il n'est pas rare que des Suisses aient passé moins de deux ans à l'apprentissage d'une langue nationale et cela ne suffit pas pour entretenir une conversation (Dürmüller 1991 : 127). Dans les régions rurales et parmi les plus âgées de la population, il y a beaucoup de personnes sans compétences dans une seconde langue (Dürmüller 1991 : 128).

Le seul groupe qui pratique un plurilinguisme actif et qui garantit l'unité du pays est celui des minorités, c'est-à-dire des Suisses italophones et romanches (Dürmüller 1989 : 6). La communication entre les deux grands groupes, en revanche, est plutôt difficile. Comme les Alémaniques parlent le schwyzerdütsch, un dialecte de l'allemand, les Romands ont de grands problèmes à communiquer avec eux (Büchi 2000 : 16-17). Les germanophones n'utilisent l'allemand standard que dans des situations où ils interagissent avec des touristes. S'ils parlent à un compatriote, ils s'attendent à ce que ce dernier les comprenne (Mehnert 06.11.2009).

A cause des nombreuses variantes du schwyzerdütsch, les Suisses francophones, italophones et romanches ne peuvent pas apprendre ce dialecte (Pap 1990 : 112). L'introduction d'un standard n'est cependant plus possible parce qu'il y a une grande concurrence entre les cantons germanophones. Bien que l'allemand zurichois soit le plus répandu, il est rejeté par beaucoup de Suisses germanophones. Comme les Zurichois sont économiquement supérieurs, un standard zurichois encouragerait encore leur domination (Pap 1990 : 131-132). Bien sûr que les Suisses alémaniques pourraient aussi parler l'allemand standard, mais, en disant cela, on sous-estime la puissance du dialecte, qui n'est pas supprimable (Knuesel 1997 : 147). En utilisant leur dialecte, les Suisses alémaniques veulent se démarquer des Allemands (Cichon 1998 : 98). L'allemand standard est une langue étrangère pour eux (Dürmüller 1993 : 88).

La langue des Suisses romands, par contre, ne se distingue pas beaucoup du français standard (Büchi 2000 : 16-17). Pour cela, les Suisses alémaniques respectent le français plus que les Suisses romands respectent l'allemand. Cependant, cela ne veut pas dire qu'ils apprennent mieux le français. Notons par ailleurs que, comme ils sont en majorité, ils n'ont pas de grande motivation à apprendre les langues de minorité (Dürmüller 1993 : 88). Il est clair que ce développement ne favorise pas l'entretien d'un bon contact entre les communautés linguistiques. Les groupes ne se comprennent presque pas et sont peu enclins à chercher le contact. Pour changer cette situation défavorable, on a introduit le concept général pour l'enseignement des langues.

### **3.2. Concept général pour l'enseignement des langues**

En 1975, les directeurs cantonaux de l'instruction publique ont décidé d'harmoniser les législations scolaires cantonales, car l'enseignement de la première langue étrangère avait commencé à des moments différents. Par ailleurs, les connaissances en une deuxième langue nationale devaient être renforcées. La Suisse voulait ainsi participer à la politique culturelle européenne, telle qu'elle avait été envisagée par le Conseil de l'Europe (CDIP 1975 : 25).

Il a été fixé que la première langue étrangère était obligatoire pour tous les élèves. En Suisse romande, cette langue devait être l'allemand et en Suisse alémanique et au Tessin le français. Comme les Grisons sont trilingues, il y avait des règlements particuliers dans ce canton. Les enfants de langue allemande étaient obligés d'apprendre le français tandis que les italophones et les Romanches devaient parler l'allemand. On ne pouvait pas choisir entre les langues nationales et l'anglais, car ce dernier n'était qu'une branche à option (CDIP 1975 : 27).

Dès le moment où le statut de l'anglais a été discuté, la CDIP a vu la nécessité de publier un nouveau concept général pour l'enseignement des langues. L'anglais est devenu obligatoire à partir de la septième année scolaire. Sinon, les recommandations de 1975 restaient en vigueur. L'anglais ne pouvait pas être choisi en tant que première langue étrangère et était enseigné le plus tôt possible après une langue nationale (CDIP 1999).

Ces recommandations n'étaient pas fermes. En général, les cantons pouvaient librement décider s'ils voulaient faire ce que la conférence avait recommandé ou non (Pitsch 2001 : 156). Cela a posé des problèmes, car les cantons n'étaient pas obligés de coopérer et n'ont souvent pas fait ce qui était le meilleur choix pour la Suisse entière. Les cantons riches n'avaient pas l'obligation de tenir compte de leurs compatriotes défavorisés. Ils pouvaient donc faire ce qui était le plus profitable pour leur économie. Le manque de coopération a rendu la migration interne encore plus difficile : Les jeunes Suisses n'ont pas pu continuer l'apprentissage de leur première langue étrangère, car l'enseignement de cette dernière n'était pas offert dans le canton où ils avaient déménagé (CDIP 1998<sup>2</sup>).

Pour cette raison, la CDIP a vu la nécessité de publier une déclaration officielle sur l'enseignement des langues. Cette déclaration est plus ou moins ferme et respectée par les cantons. Le concept ne fixe plus la première langue étrangère, mais impose deux langues étrangères à l'école primaire dont l'une doit être une langue nationale. La première langue doit être enseignée au plus tard en troisième année et la deuxième langue en cinquième année scolaire à partir de 2012/2013 au plus tard. Le projet HarmoS dicte les compétences attendues des élèves dans différentes années scolaires (CDIP 2004 : 9).

Tandis que le concept général pour l'enseignement des langues de 1975 a suivi le modèle des langues partenaires, la déclaration de 2004 pourrait mener soit à une communication sur la base de ce modèle, soit au choix d'une lingua franca. Cela dépend des décisions des différents cantons. Les deux modèles et leurs avantages et inconvénients seront présentés dans le sous-chapitre suivant.

### **3.3. Modèle des langues partenaires**

Pour l'application du modèle des langues partenaires, les interlocuteurs doivent être bilingues ou trilingues. Dans le cas de la Suisse, cela veut dire qu'ils doivent avoir appris au moins l'une des autres langues nationales. La conversation en soi peut être entretenue en l'une ou deux de ces langues. Il ne faut pas nécessairement parler parfaitement la langue de l'autre, mais des compétences passives sont au moins nécessaires (Dürmüller 1994 : 49).

Selon Urs Dürmüller (1994 : 49), la communication entre les groupes linguistiques différents peut se passer de la façon suivante (graphique voire annexe A). Une conversation entre un Suisse alémanique et un Suisse romand peut être entretenue en allemand ou en français. L'un des locuteurs peut activement parler sa langue maternelle tandis que l'autre essaie de le comprendre (Dürmüller 1994 : 49). Cette façon de communiquer est appelée « dialogue polyglotte » (Dürmüller 1994 : 50). Cela est possible parce que l'allemand est la langue étrangère la plus importante en Suisse romande et que, pendant longtemps, le français était offert en tant que première langue étrangère en Suisse alémanique. Les deux peuvent aussi décider de ne parler que l'une de leurs langues (Dürmüller 1994 : 49). Dans ce cas, le français est choisi plus souvent parce que les Suisses alémaniques préfèrent utiliser une langue étrangère plutôt que l'allemand standard (Dürmüller 1991 : 138).

Si un Suisse romand parle à un Suisse italophone, il y a un grand réseau de langues dont ils peuvent se servir. Normalement, les deux utiliseront le français parce que c'est la langue maternelle du Suisse romand et que le Suisse italophone apprend le français en tant que première langue étrangère. Il est moins probable qu'ils utilisent leurs langues maternelles respectives avec l'assurance que l'autre comprenne, car les Suisses romands ne doivent pas apprendre l'italien. Pour cette raison, les interlocuteurs n'utiliseront pas non plus l'italien en tant que langue de communication. Par ailleurs, il est rare que les deux utilisent l'allemand bien que la langue soit la première langue étrangère du Suisse romand et la deuxième langue étrangère du Suisse italophone. Normalement, on se sert de l'une des langues maternelles des interlocuteurs (Dürmüller 1994 : 49).

Un Suisse italophone et un Suisse germanophone ont plusieurs possibilités, mais ils parleront surtout allemand. Grâce aux bonnes connaissances en langues des italophones - l'allemand est la deuxième langue qu'ils apprennent - la communication dans l'une des langues maternelles des deux groupes est possible. Quoique le français soit la première langue étrangère des deux



interlocuteurs, il est peu probable qu'ils l'utilisent. Comme les Alémaniques parlent rarement l'italien, la communication ne se passera pas dans cette langue (Dürmüller 1994 : 49).

Le plus grand nombre de combinaisons de langues est possible dans la communication entre un Alémanique et un Romanche. Cependant, les interlocuteurs ne communiqueront sûrement pas en romanche, car les Alémaniques n'apprennent presque jamais cette langue. L'italien n'est pas non plus une langue de communication probable parce que les interlocuteurs ne sont pas obligés de l'apprendre. Bien que le français soit la première langue étrangère de beaucoup de germanophones et qu'il soit aussi appris par des Romanches, ils se serviraient certainement de l'allemand, la langue maternelle de l'un d'eux, notamment parce que les Romanches apprennent cette langue en première position (Dürmüller 1994 : 49). D'ailleurs, la communication entre un Suisse romand et un Romanche n'a pas été intégrée dans le modèle parce qu'il y a peu de contact entre les deux groupes (Dürmüller 1994 : 55).

Il est intéressant de voir que les Suisses romands sont le moins enclins à parler une autre langue. On aurait peut-être pensé que le groupe majoritaire se comporterait ainsi, mais les Alémaniques sont réticents envers la variété standard de leur langue et, pour cela, ils renoncent à profiter de son statut particulier (Dürmüller 1994 : 52). Cependant, si le système avait du succès jusqu'à maintenant, ce n'est que grâce aux locuteurs italophones et romanches parce que ces derniers parlent le plus grand nombre de langues (Dürmüller 1989 : 6). En général, le modèle ne fonctionne pas vraiment en Suisse. Il aurait théoriquement le plus de chances dans le groupe germanophone et francophone parce que pendant longtemps, ces deux communautés linguistiques apprenaient la langue de l'autre. Cependant, l'enseignement n'a pas réussi, comme le montre le chapitre 2.1. Le modèle n'est pas facilement applicable avec plus de deux langues parce qu'on ne peut pas attendre de la part de la population de bonnes connaissances dans plusieurs langues (Dürmüller 1994 : 54). Par conséquent, il se pose la question de savoir si une lingua franca, c'est-à-dire une seule langue de communication, doit être utilisée.

### **3.4. Choix d'une lingua franca**

Une lingua franca est une langue de contact entre des personnes n'ayant pas la même langue maternelle (Jenkins 2009 : 1). Le choix d'une seule langue pour la communication nationale semble logique. Comme il est difficile d'imposer le modèle des langues partenaires à cause du grand nombre de langues en Suisse, une lingua franca pourrait aider les Suisses à mieux communiquer. Cependant, il se pose la question de savoir quelle langue il faudrait choisir.

Une lingua franca possible est l'allemand. Pourtant, ce n'est pas le schwyzerdütsch qu'on choisirait probablement parce que ce dernier consiste en un grand nombre de dialectes et, comme nous l'avons déjà expliqué, il n'est pas possible d'établir un schwyzerdütsch standard. Par conséquent, la lingua franca devrait être l'allemand standard. Le choix de l'allemand standard pourrait être une bonne idée parce que c'est aussi une sorte de langue étrangère pour les Suisses alémaniques (Dürmüller 1993 : 88). Cependant, ces derniers auraient une meilleure position en apprenant la langue, car elle est proche de leur dialecte. De plus, la Suisse germanophone est déjà linguistiquement et économiquement dominante et le choix de l'allemand renforcerait son statut. Toutefois, même les Suisses alémaniques sont contre l'allemand standard comme langue commune (Dürmüller 1991 : 137-138).

On pourrait aussi choisir l'italien en tant que lingua franca. Encore aujourd'hui, il y a un grand nombre d'immigrés italophones en Suisse. Ils se sont installés dans le pays il y a longtemps et offrent de nos jours des emplois à d'autres immigrants. Ces derniers apprennent l'italien à travers la communication avec leurs chefs. Si on choisissait l'italien, on pourrait mieux les intégrer, car, en ce moment, ils ne sont compris que par une petite partie de la population. Par ailleurs, on peut de cette façon améliorer le statut de l'italien en Suisse (Dürmüller 1991 : 140). Cependant, il reste peu probable que la langue soit utilisée, car les groupes majoritaires n'accepteront pas cette domination d'une langue avec peu de locuteurs (Dürmüller 1994 : 55).

Il est intéressant de noter que le français ne soit presque jamais mentionné dans des textes sur les langues de communication possibles. Cela est probablement dû au fait que, contrairement au schwyzerdütsch, le français de Suisse ressemble au français standard. On favoriserait donc une langue qui est la langue maternelle d'une grande partie de la population. Pour cette raison, le français ne serait jamais accepté comme lingua franca bien que la langue soit enseignée dans la plupart des régions (pendant longtemps, les Alémaniques et les Suisses italophones apprenaient le français en tant que première langue étrangère).

On peut donc constater qu'il est difficile d'établir une lingua franca qui est la langue maternelle d'une partie de la population ou qui ressemble au moins à cette langue maternelle. Pour cette raison, on peut se demander si l'utilisation d'une langue étrangère serait profitable. Dans ce cas, l'anglais représente le choix le plus logique.

## 4. Statut de l'anglais

### 4.1. Anglais en tant que lingua franca dans le monde

L'anglais est la langue la plus répandue dans le monde entier. Jenkins (2009 : 15-16) divise ses locuteurs en trois groupes. Il y a 350 millions de locuteurs natifs et encore le même nombre de personnes utilisant l'anglais en tant que seconde langue. Ce qui est plus difficile à estimer est l'expansion de l'anglais comme langue étrangère. Le chiffre impressionnant d'un milliard de personnes est avancé, mais il est encore discuté.

Le nombre actuel d'anglophones est surprenant parce qu'il y a 400 ans, l'anglais ne jouait pas un grand rôle. Il était uniquement parlé sur les Iles Britanniques où il s'est répandu rapidement lors de la première phase de l'expansion. La deuxième phase est celle de la colonisation. Tout d'abord, le Royaume-Uni a conquis des colonies au Nord de l'Amérique et en Océanie où on trouve de nos jours des locuteurs natifs. Puis des colonies ont été installées dans plus de 60 pays qui parlent maintenant l'anglais comme seconde langue. Au 20<sup>e</sup> siècle, la langue est devenue une langue globale avec la montée des Etats-Unis en tant que puissance économique, politique et militaire (Becker, Bieswanger 2010 : 30-34).

Le modèle le plus utilisé pour catégoriser le monde anglophone est celui de Braj Kachru. Kachru a regroupé les pays qui parlent l'anglais dans trois cercles. Le fondement culturel et linguistique de l'anglais se trouve en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ces pays appartiennent à l'*inner circle* et décident sur la norme de la langue. Dans l'*outer circle*, on trouve les pays qui ont l'anglais comme seconde langue, comme le Bangladesh, le Ghana, l'Inde, le Kenya, le Malaysia, le Nigeria, le Pakistan, les Philippines, Singapour, la Tanzanie et la Zambie. Ils peuvent développer une propre norme (Jenkins 2009 : 18-19). La langue est présente dans la vie quotidienne et officiellement reconnue, mais elle n'est pas nécessairement la langue du peuple (Trudgill 2001 : 29). Cependant, elle peut servir de lingua franca s'il y a plusieurs communautés linguistiques qui ont besoin d'une langue neutre pour communiquer (Jenkins 2007 : 1). L'*expanding circle* se compose d'un grand nombre de pays utilisant l'anglais en tant que langue étrangère. Ils sont dépendants de la norme prescrite par l'*inner circle*. Ces pays sont, par exemple, la Chine, l'Egypte, l'Indonésie, Israël, le Japon, la Corée, le Népal, l'Arabie saoudite, Taiwan, la Russie et le Zimbabwe (Jenkins 2009 : 18-20). La langue n'a pas de statut officiel, mais est répandue parce qu'elle peut servir à la communication internationale (Trudgill 2001 : 31-32). Dans de

petits pays comme la Suède, l'anglais est important parce qu'il y a peu de personnes dans le monde qui parlent la langue nationale (Murray, Dingwall 2000 : 103).

Comme l'anglais n'est pas une langue officielle en Suisse, il peut être considéré comme langue étrangère (Andres, Watts 1993 : 111). Selon Jenkins (2009 : 20) le statut est cependant en transition de langue étrangère à seconde langue. Dans le sous-chapitre suivant sera analysé le véritable rôle de l'anglais dans la vie quotidienne suisse.

## **4.2. Anglais en Suisse**

### **4.2.1. Dans la vie quotidienne**

Comme nous l'avons déjà constaté, l'anglais n'a pas de statut officiel en Suisse (Lüdi 1997 : 492). Il n'est pas non plus la langue maternelle ou la seconde langue d'une partie de la population (Dürmüller 1989 : 4). Seulement 0,9% des Suisses utilisent l'anglais comme langue principale (Lüdi 1997 : 492). Ce groupe minoritaire n'aspire pas à être reconnu (Dingwall, Murray 1999 : 91). Les locuteurs, étant souvent riches, vivent dans des quartiers exclusivement anglophones et n'ont pas besoin d'une autre langue (Lüdi 1997 : 496).

Cependant, il n'est pas correct de dire que l'anglais n'est qu'une langue minoritaire, car il est la seconde langue dans certains domaines. Ces domaines sont l'économie, la science, la technologie, les médias et les loisirs (Dürmüller 1992 : 357). Étant la langue internationale la plus importante, l'anglais est une langue majoritaire parmi les langues étrangères (Dingwall, Murray 1999 : 190-192). Selon Georges Lüdi (1997 : 184), 67,5% des Alémaniques parlent l'anglais en tant que langue de communication intra- et internationale. En Suisse romande et en Suisse italophone, peu de personnes utilisent par contre l'anglais dans leur vie quotidienne. On peut néanmoins constater que, dans le répertoire individuel de chaque citoyen suisse, l'anglais est en deuxième position devant les langues nationales (Dürmüller 1996 : 80).

Selon Urs Dürmüller (1986 : 11), les facteurs les plus importants de l'expansion de l'anglais en Suisse sont la diversité linguistique, des stimulants matériels et le rattachement culturel. Comme la Suisse est un pays plurilingue, l'anglais peut être utilisé pour établir une communication intra-nationale. D'après un sondage dans le journal « L'Hebdo » en 1984, 16% des personnes francophones dans la tranche d'âge des 15-34 ans parlent anglais si l'interlocuteur ne comprend pas le français. Cependant, seulement 2% des 55-74 ans peuvent ou sont enclins à utiliser l'anglais dans une telle situation (Dürmüller 1986 : 16). Jusqu'à maintenant, peu de sondages sur l'utilisation de l'anglais en Suisse ont été publiés et, donc, il

reste difficile de faire des remarques concrètes sur ce sujet (Murray e.a. 2000 : 11). Ce qu'on peut constater est que la Suisse, étant un pays d'immigration, peut utiliser l'anglais pour communiquer avec ses immigrés qui ne parlent pas encore les langues nationales (Haas 2010 : 51).

Un autre facteur important est les stimulants matériels. L'anglais offre des avantages économiques. La Suisse se positionne sur le marché international en utilisant l'anglais dans des publicités, par exemple. La langue semble très moderne et attire donc un jeune public (Dingwall, Murray 1999 : 200). Si on utilise des publicités en anglais, on peut s'en servir sur le plan national et international, ce qui rend ce type de publicité meilleur marché que celui dans les langues nationales. Souvent, il y a des directeurs ne venant pas de la Suisse (Franzen 2001 : 13). A cause de l'importance économique de l'anglais, la langue est surtout pratiquée dans les grandes villes suisses comme à Genève et Zurich (Dürmüller 1991 : 116).

L'anglais donne un accès à la culture et à la littérature anglophones, qui sont devenues très importantes au cours des derniers siècles (Dürmüller 1989 : 4). Les jeunes Suisses sont en contact avec l'anglais sur internet et ne peuvent pas éviter l'exposition à la langue (Dingwall, Murray 1999 : 201). Contrairement aux langues nationales, l'anglais est présent dans la vie quotidienne des Suisses (Dürmüller 1994 : 62). C'est une raison pour laquelle des films anglais dans le cinéma suisse-allemand n'ont souvent pas de sous-titres tandis que les films francophones sont difficiles à comprendre sans une telle aide (Dürmüller 1992 : 369).

A cause de l'exposition quotidienne à l'anglais, il y a beaucoup d'anglicismes dans l'allemand suisse. Aux années 1950 déjà, il y avait des études sur ces expressions anglophones. Elles peuvent être trouvées dans les domaines où l'anglais est fortement dominant (Charleston 1959 : 17-18). Depuis longtemps, les jeunes ont utilisé plus d'anglicismes que les plus âgés (Dalcher 1986 : 185). De plus, ceux qui n'ont pas une bonne formation ont moins tendance à se servir d'anglicismes (Dalcher 1986 : 189). Pour cela, ces groupes sont souvent défavorables aux anglicismes (Murray e.a. 2000 : 10). Ils ont de grands problèmes de compréhension et trouvent que des américanismes ne sont pas nécessaires (Rash 1994 : 5).

On peut conclure que l'anglais joue déjà un grand rôle dans la vie quotidienne en Suisse. Cependant, la langue est plus répandue sur le territoire germanophone que sur celui des minorités linguistiques. Un autre domaine important pour l'utilisation de l'anglais est le travail, qui sera traité dans le sous-chapitre suivant.

#### **4.2.2. Au travail**

Le rôle de l'anglais semble être grand dans le monde de travail. De nombreux auteurs disent qu'il est utilisé en tant que langue professionnelle (Lüdi 1997 : 493). Le plurilinguisme de la population devient de plus en plus important parce qu'il y a un grand nombre d'immigrés dans le pays et que la Suisse s'engage maintenant sur le plan international. Certaines langues comme l'anglais y jouent un rôle important parce qu'elles dominent la communication internationale alors que la variété des langues parlées baisse (Grin 2001 : 106-107). L'importance des langues est déterminée par le flux du commerce international (Grin 1998). Comme il y a un nombre considérable de locuteurs anglophones dans le monde, des connaissances en anglais sont primordiales (Grin 2001 : 108).

Souvent, l'anglais est déjà demandé pour des candidatures (Dürmüller 1992 : 367). Si un employé parle l'anglais, ses revenus sont positivement influencés (Grin 1998) : On gagne jusqu'à un cinquième de plus (Dürmüller 2000 : 402). François Grin (2001 : 110) s'est demandé si la langue anglaise avait une valeur économique. On pourrait le penser parce que plus on est compétent en anglais, plus on gagne d'argent. Cependant, les connaissances en anglais sont liées à la formation générale et donc, on a de meilleurs revenus parce qu'on est mieux qualifié. Ainsi, deux personnes hypothétiques ayant la même formation technique et expérience ont encore des salaires différents (Grin 2001 : 115-116). Donc, il existe en fait des différences de revenus entre ceux qui ne parlent pas l'anglais et ceux qui le parlent.

Dans beaucoup de cas, les connaissances acquises à l'école ne suffisent pas (Lüdi 1998<sup>2</sup> : 31-32). Certes, l'anglais est régulièrement utilisé dans un grand nombre d'entreprises, mais beaucoup d'employés ne parlent qu'un anglais médiocre. Si des textes sont écrits en anglais, ils sont quelquefois pleins de fautes, ce qui peut nuire à la réputation d'une entreprise. Pour cette raison, de nombreux employés avec de mauvaises connaissances en anglais ont déjà été licenciés (Franzen 2001 : 15).

L'anglais est donc utilisé dans beaucoup d'entreprises (Murray, Watts 2001 : 4). 16,6% des Suisses italophones et 30,6% des Suisses alémaniques se servent quelquefois ou souvent de l'anglais à leur poste de travail. Moins de personnes utilisent la langue à l'écrit (14,9% des italophones, 20,2% des francophones et 23,8% des germanophones). Bien que l'anglais soit plus utilisé que l'italien, il est moins employé que l'allemand et le français (Dürmüller 1992 : 367). Dans le monde du travail, ces langues sont encore plus importantes. Ce qu'on oublie fréquemment est le fait que plus de 60% des citoyens de l'Union européenne parlent

l'allemand, le français ou l'italien (Stauffer 2001 : 63). Dans les entreprises en Suisse romande, l'allemand est plus répandu que l'anglais (Grin 2001 : 117). Par ailleurs, le français, étant une langue de savants, est préféré par beaucoup d'entreprises en Suisse alémanique (Lüdi 1998). Bien sûr, il y a de la concurrence entre le français et l'anglais en Suisse germanophone. Mais l'anglais est plutôt utilisé dans des domaines techniques tandis que le français peut être trouvé dans le commerce, le transport et l'enseignement (Lüdi 1998<sup>2</sup> : 30).

Il n'est même pas clair si l'importance économique de l'anglais persistera. Cela dépend du développement des langues, car si les compétences en anglais se répandent, elles seront normales et ne seront plus récompensées. Puis, d'autres langues pourront devenir plus importantes, comme par exemple les langues nationales de la Suisse. Donc, il est imprévoyant de se limiter à l'apprentissage de l'anglais (Grin 2001 : 118). L'anglais est donc très important dans la vie professionnelle en Suisse, mais il ne faut pas oublier les langues nationales parce qu'elles ont aussi une grande valeur. De plus, leur statut persistera probablement – contrairement à celui de l'anglais.

#### **4.2.3. Dans les universités**

Une image similaire est offerte par les universités suisses. Normalement, elles se servent de la langue territoriale respective (Murray, Dingwall 2000 : 93). Cependant, elles ne sont pas obligées de le faire parce qu'elles sont libres dans leur choix de langue (Dürmüller 2000 : 401). Selon Urs Dürmüller (2000 : 400-401), la langue peut être trouvée dans les filières avancées en sciences naturelles et médicales. Les sciences humaines, en revanche, peuvent survivre sans l'anglais. Cette distribution peut être expliquée par le fait qu'en science naturelle, on a beaucoup de contacts avec des chercheurs à l'étranger et donc, on est compris par un plus grand nombre de scientifiques si on utilise l'anglais. La langue peut ainsi augmenter le prestige et la notoriété d'un chercheur.

De plus en plus de journaux demandent des travaux en anglais (Murray, Dingwall 2000 : 86). Par ailleurs, le nombre de dissertations en anglais augmente. En 1991, 19% des dissertations scientifiques à Neuchâtel étaient déjà écrites en anglais et dans 47% des travaux zurichois, on a utilisé cette langue (Murray, Dingwall 2000 : 97). En science naturelle, 58% des publications sont en anglais (Dingwall, Murray 1999 : 193). Ceux qui ne parlent pas l'anglais en tant que langue maternelle ont bien sûr un accès réduit au discours scientifique. Mais la plupart d'entre eux ne voit qu'un handicap minime (Dingwall, Murray 1999 : 194-195).

L'anglais peut même réduire l'avantage des nombreux scientifiques germanophones (Dingwall, Murray 1999 : 197).

Cependant, on peut encore une fois constater qu'en Suisse alémanique, on utilise plus souvent l'anglais qu'en Suisse latine. Dans les régions francophones et italophones, on hésite à se servir de l'anglais parce que la langue est perçue comme un danger pour les langues territoriales. Lors d'une conférence internationale, les chercheurs utilisent néanmoins l'anglais (Dürmüller 2000 : 401-402). Le prestige de cette langue est trop grand pour l'ignorer.

L'anglais ne sera pourtant pas un jour la seule langue d'enseignement dans les universités parce qu'il manque de la coordination entre elles et que les compétences linguistiques sont de la responsabilité de l'individu (Dingwall, Murray 1999 : 202). Chacun doit être capable d'étudier dans sa langue maternelle (Franzen 2001 : 18). Par ailleurs, si l'anglais devenait la seule langue scientifique, les autres langues pourraient mourir, ce qui ne convient pas aux intérêts de la Suisse, étant un pays plurilingue (Pitsch 2001 : 149).

On peut donc constater que l'anglais est important dans certaines filières des universités suisses, mais qu'il n'est pas une seconde langue dans ces institutions publiques. Encore une fois, la langue est plus importante en Suisse alémanique que dans le reste de la Suisse.

#### **4.2.4. A l'école**

Le rôle de l'anglais à l'école suisse a beaucoup changé au cours des dernières décennies. En été 1996, la position de la langue a été discutée pour la première fois. Jusqu'à ce moment-là, l'anglais n'était pas encore une matière obligatoire. On pouvait le choisir de façon facultative dès la huitième classe, ce qui n'était pas moderne selon quelques cantons alémaniques, notamment Zurich. Le 14 janvier 1997, Zurich a rendu obligatoire l'enseignement de l'anglais à partir de la septième classe (Aeberli 1997 : 69). Les Romands ont été vexés parce que cette introduction était accompagnée d'une réduction des cours de français (Perregaux 1998). Le 20 octobre 1998, Zurich a décidé d'introduire l'enseignement obligatoire de l'anglais avec trois heures de cours par semaine à partir de 1999/2000. En même temps, le canton a pour le moment renoncé à la réduction du nombre de cours de français (Aeberli 1997 : 71).

En novembre 1998, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique a essayé de résoudre le problème en publiant un nouveau concept général pour l'enseignement des langues, qui instaurait l'enseignement obligatoire de l'anglais, tout en soulignant la primauté des langues nationales (voire chapitre 3.2). La même année, Zurich a encore une fois



choqué les Suisses romands en introduisant le « projet 21 » (Künzli 2005 : 3). Ce projet visait à introduire l'anglais dès la première classe de l'école primaire dans 60 classes (Schulprojekt 21 1998 : 5). Selon ceux qui ont lancé le projet, les technologies informatiques ainsi que leur langue principale, l'anglais, devaient jouer un rôle à l'école (Baschera 1997 : 122). Le « projet 21 » représentait « un projet pour l'avenir de la Suisse ». Il devait baisser le taux de chômage en rendant possible une meilleure qualification des jeunes (Bretscher-Spindler 1997 : 108).

Le projet-pilote a été introduit en 1998/1999 et la phase principale s'est passée en 1999/2000 (Aeberli 1997 : 72). Le « projet 21 » a été financé par le canton, les communes et surtout par des institutions privées (Schulprojekt 21 1998 : 21). L'économie a porté au projet un intérêt particulier parce que les entreprises pouvaient profiter des compétences des élèves. La Suisse en tant que terrain économique attirait plus d'investisseurs (Schulprojekt 21 1998 : 23). Le projet a été un échec, car les élèves n'apprenaient pas le vocabulaire minimum. Après la première année du projet, le canton de Zurich a néanmoins décidé en septembre 2000 d'introduire l'anglais dès la 3<sup>e</sup> classe à partir de 2003/2004 (Künzli 2005 : 3). Cette décision a été prise après la réunion en août des directeurs de l'instruction publique. Lors de leur conférence, ils n'ont pas été capables de s'entendre sur un nouveau concept sur l'enseignement des langues. Le directeur zurichois, Ernst Buschor, n'a pas consulté les autres directeurs avant de se prononcer sur l'enseignement des langues à Zurich, ce qui a eu pour conséquences des discussions ardentes (LT 16.09.2000).

En novembre 2000, la CDIP s'est entendue sur l'enseignement de deux langues à l'école primaire, mais elle était divisée entre ceux qui voulaient imposer une langue nationale en tant que première langue étrangère et ceux qui préféraient l'anglais. Les Alémaniques étaient favorables à l'anglais tandis que les Romands, Tessinois et Romanches ainsi que les cantons plurilingues voulaient maintenir l'enseignement d'une langue nationale. La majorité des cantons ne voulaient pas que les membres soient libres du choix. Comme le résultat était trop serré, les directeurs ont décidé de se réunir en juin 2001 (LT 04.11.2000<sup>2</sup>). Zurich voulaient néanmoins continuer à préparer l'enseignement précoce de l'anglais (LT 07.11.2000).

En mars 2001, le parlement a accepté l'initiative de Didier Berberat en faveur d'une langue nationale en tant que première langue étrangère, mais au cours des années suivantes, cette proposition n'a plus été mentionnée dans les médias. En 2004, Didier Berberat a dit que son initiative n'avait plus d'importance parce que la situation avait changé (LT 10.01.2004<sup>2</sup>). Cela s'explique par le fait qu'en juin 2001, la CDIP n'a pas non plus pris de décision sur la première langue étrangère, de sorte que la coordination de l'enseignement devait être réalisée

sur le plan régionale. Zurich a proclamé vouloir travailler avec les autres cantons alémaniques pour trouver une solution commune (NZZ 12.06.2001). Puis le débat s'est calmé pendant une année parce que les régions discutaient sur leurs options.

Le débat a été ravivé en novembre 2002 quand la Suisse orientale et centrale, qui comprend la majorité des cantons germanophones, a pour la plupart confirmé vouloir introduire l'anglais au détriment du français (LT 01.11.2002). La Romandie, en romanche, s'est exprimée en faveur de l'allemand (NZZ 04.04.2003). Au début de 2004, les enseignants zurichois ont lancé une initiative contre l'enseignement de deux langues à l'école primaire parce qu'ils pensaient que les élèves seraient débordés de travail (LT 16.01.2004<sup>2</sup>). Néanmoins, la CDIP a décidé en avril que deux langues étrangères devaient être enseignées à l'école primaire, dont une serait une langue nationale et l'autre l'anglais (CDIP 2004).

Les premières communes zurichoises ont introduit l'anglais précoce en août 2004 (NZZ 21.08.2004). Au moins de septembre, le canton de Nidwald a choqué la Romandie en n'introduisant qu'une seule langue étrangère, l'anglais, à l'école primaire. Le français, par contre, pouvait être appris de façon facultative (NZZ 11.09.2004). Comme les adversaires de l'enseignement de deux langues ont continué à mettre en péril la décision de la CDIP, Isabelle Chassot, vice-président de la CDIP, a déclaré en avril 2005 que, si les cantons alémaniques renonçaient au français au primaire, elle appellerait la Confédération pour régler le conflit (LT 05.03.2005). Le même mois, Berne a voté pour le français comme première langue nationale dans la partie germanophone du canton (LT 29.04.2005).

En février 2006 a eu lieu un vote populaire sur le nombre des langues à l'école primaire à Schaffhouse. Heureusement pour les Romands, les Schaffhousois ont proclamé leur volonté d'apprendre deux langues étrangères à l'école primaire (NZZ 27.02.2006). En mai 2006, les cantons de Zoug et de Thurgovie ont suivi l'exemple de Schaffhouse (LT 22.05.2006) Puis Zurich a décidé au mois de novembre de maintenir l'enseignement de deux langues (NZZ 27.11.2006). Influencé par le vote zurichois, Schwyz a aussi continué à enseigner le français à l'école primaire (LT 14.12.2006). Puis le débat s'est calmé.

En 2007, le parlement a encore une fois essayé de fixer la priorité de l'enseignement d'une langue nationale, mais le Conseil des Etats a refusé d'accorder cette priorité (NZZ 26.09.2007). L'anglais est donc devenu la première langue étrangère dans la plupart des cantons alémaniques tandis que les cantons latins et les cantons plurilingues ont maintenu l'enseignement des langues nationales.

## 5. Rôle de l'anglais dans la presse suisse

A partir de 1996, beaucoup d'articles sur le rôle de l'anglais en Suisse sont apparus dans les quotidiens du pays (Coray 2001: 169). En analysant des articles de presse, on peut faire ressortir l'attitude envers la langue étrangère dans les différentes communautés linguistiques. Dans le chapitre suivant, nous nous pencherons en particulier sur deux grands quotidiens de la Suisse alémanique et de la Suisse romande, le *Neue Zürcher Zeitung* et *Le Temps*.

Le *Neue Zürcher Zeitung* existe depuis 1780 et est le plus vieux journal du pays. Il peut être caractérisé comme quotidien libéral, très proche du PRD (parti radical-démocratique), le parti libéral suisse. Pour cette raison, les domaines de l'économie et de la culture sont traités de façon intense. Les auteurs du journal soulignent l'importance de la neutralité suisse dans les affaires internationales. Ils sont hésitants à l'égard de l'intégration européenne, ce qui ne veut pourtant pas dire que le journal n'entretient pas de liens avec les autres Etats européens. Il a une forte implantation à l'étranger et une édition étrangère depuis 1937 (Maissen 2009).

*Le Temps* est le journal le plus important de la Suisse romande. Il est le résultat d'une fusion des journaux « journal de Genève » (jdG) et « Nouveau Quotidien » (NQ) en 1998. Les deux existaient respectivement depuis 1826 et 1991, ce qui veut dire que *Le Temps* a une longue histoire en Suisse. Comme les auteurs essaient de ne pas prendre une position politique, le journal est marqué par une forte objectivité, contrairement au « Nouveau Quotidien », qui était marqué par un journalisme agressif. La rédaction du Temps ne se montre pas aussi enthousiaste envers l'Europe que son prédécesseur NQ. Par ailleurs, le journal est « hors sol », car il n'a pas de base régionale. Il est destiné à la Suisse romande entière bien qu'il essaie de montrer Genève sous un jour international (NZZ 25.03.1999 : 17).

Dans les deux journaux, le *Neue Zürcher Zeitung* et *Le Temps*, on trouve de nombreux articles sur le statut de l'anglais en Suisse. L'accent est surtout mis sur l'introduction de l'anglais en tant que première langue étrangère dans divers cantons, notamment à Zurich. Les deux journaux dépeignent les événements d'une façon tout à fait différente. Comme le débat s'est déclenché quand Ernst Buschor a proclamé la volonté de Zurich d'introduire l'anglais comme première langue étrangère et s'est calmé après le vote zurichois pour l'enseignement de deux langues à l'école primaire, nous allons nous concentrer sur la période entre 2000 et 2007.

Tout d'abord, il faut constater que les deux quotidiens ont publié un très grand nombre d'articles sur l'introduction de l'anglais en tant que première langue étrangère à l'école primaire. Cependant, ils utilisent un vocabulaire complètement différent et mettent l'accent

sur des événements différents. Dans les articles, on remarque des points de vue divergents sur l'Etat suisse, ses valeurs et sur l'importance de l'anglais. On peut observer l'opinion sur l'autre région linguistique et analyser la communication entre les communautés germanophone et francophone à travers les médias. Ces aspects seront traités dans les sous-chapitres suivants.

### **5.1. Style des articles**

Dans le Temps, un vocabulaire plutôt émotionnel est utilisé pour décrire les événements de la mi-septembre 2000. Les titres des articles montrent une grande déception par le comportement de Zurich. Ainsi, le journal a publié des articles intitulés «The end of Switzerland » (LT 17.09.2000<sup>4</sup>) et « Stress confédéral » (LT 20.09.2000). De nombreux journalistes romands annoncent que Zurich met en danger la solidarité confédérale (LT 17.09.2000<sup>3</sup>) et que la métropole creuse le röstigraben (LT 22.09.2000<sup>3</sup>). Une discussion entre Ernst Buschor et la vice-présidente de la CDIP, la Genevoise Martine Brunschwig-Graf, est décrite comme un « débat contradictoire » qui souligne encore que « le choix de Buschor met à mal la cohésion nationale » (LT 21.10.2000). Il est même discuté s'il faut « mettre Zurich hors la loi », car le canton ignore l'article sur les langues dans la Constitution, qui demande de l'engagement pour la communication inter-cantonale (LT 28.10.2000). Par ailleurs, les ambitions de Zurich sont ridiculisées. Dans l'article « De Genève à Appenzell, they all love English » du 30 septembre 2000, l'auteur Christophe Hans se moque du « projet 21 » en disant que les petits Zurichois comprennent tout en anglais, mais ne peuvent pas s'exprimer. Selon les lanceurs du projet, l'anglais garantit l'égalité des chances - un argument qui a aussi été utilisé pour enseigner aux immigrés séparément il n'y a pas si longtemps. Le canton « s'accroche à toutes les théories pour ne pas rater le dernier wagon de la globalisation ». Les intentions de Zurich sont donc critiquées parce qu'elles ne sont orientées que vers l'économie.

Il est aussi remarquable de constater qu'un vocabulaire de guerre est souvent employé. Ainsi sont apparus des articles intitulés « La guerre des langues est déclarée » (LT 17.09.2000<sup>3</sup>) et « Zurich a beaucoup d'alliés » (LT 17.09.2000<sup>3</sup>). Dans les articles est ébauché un scénario de guerre. On parle d'un « front presque uni des Romands » contre l'anglais (LT 17.09.2000<sup>3</sup>). En effet, les francophones cherchent désespérément « une arme contre l'anglais » (LT 22.09.2000<sup>3</sup>). De telles expressions montrent la gravité de la situation aux yeux des Romands qui sont tout à fait contre l'enseignement précoce de l'anglais.

Cependant, ils ne plaident pas uniquement de façon polémique pour la solidarité confédérale. Des journalistes ont mené certains entretiens avec des experts, comme par exemple le pédagogue Gilbert Dalgalian, qui fournit des arguments pour l'enseignement précoce non de l'anglais, mais du français. L'anglais réduit, selon lui, l'envie d'apprendre d'autres langues à cause de l'expansion de la langue sur le globe (LT 25.09.2000). Par ailleurs, le Temps a essayé de trouver des raisons économiques pour apprendre les langues nationales. Dans les entreprises romandes, des connaissances en allemand sont beaucoup plus importantes que celles en anglais, confirment les ministres romands de l'économie (LT 03.11.2000).

Après l'échec de la CDIP en novembre 2000, Buschor souligne dans un entretien avec Le Temps (LT 07.11.2000) que son canton continuera avec le « projet 21 » et qu'il ne renoncera pas à l'anglais. Puis les médias romands se sont calmés, ce qui est une surprise face à l'ardeur avec laquelle ils s'étaient plaints du comportement de Zurich. Dans le Neue Zürcher Zeitung, ce changement est interprété soit comme un signe de résignation, soit comme une nouvelle perspective des Romands (NZZ 31.10.2000).

Le débat est brièvement ravivé en novembre 2002. Quand la Suisse orientale « mine l'enseignement de la deuxième langue nationale » et que la Suisse centrale suit cet exemple, Le Temps se montre soucieux du « sort du français », particulièrement parce que les Grisons et Uri rendent l'enseignement de la langue facultatif. L'auteur Tristan Cerf souligne l'espoir que la Suisse du Nord-Ouest soit en faveur de la langue nationale, car, de cette façon, « le français reste une langue importante » (LT 01.11.2002). On remarque la grande peur de la Romandie que sa langue disparaisse. Cerf divise le pays en deux parties : l'une est pour la Suisse romande et l'autre contre. Cela indique que le choix d'une langue est une question extrêmement personnelle pour les Romands. Néanmoins, il faut constater que les Romands ne luttent pas vraiment pour leur langue ici. Comme on ne trouve plus d'articles sur ce sujet, on peut supposer qu'ils ne veulent pas provoquer un conflit entre les communautés linguistiques.

En Janvier 2004, une nouvelle vague d'indignation est étalée dans le Temps. Quand des enseignants zurichois lancent une initiative contre deux langues étrangères à l'école primaire, le journal annonce une « bataille linguistique ». Il se plaint que l'anglais ait conquis les jeunes, convaincu leurs parents et rendu l'économie impatiente, rappelant que « sans racine culturelle, la lutte pour la Suisse est déjà perdue » (LT 10.01.2004<sup>2</sup>). Le journal proclame que « les derniers défenseurs du français ont cédé » et demande jusqu'où Zurich déclassera encore le français (LT 16.01.2004<sup>2</sup>). La demande pour une seule langue étrangère est perçue comme une attaque contre les Romands. Quand le nouveau concept pour l'enseignement des langues

est apparu en avril, il est constaté dans le Temps que, si on repousse le français au secondaire, cela sera un « casus belli ». Le journal rappelle que les Romands pourraient demander que la Confédération intervienne (LT 01.04.2004). Comme les Romands craignent que leur langue devienne insignifiante, ils se montrent prêts à tout faire pour éviter un succès de l'initiative. Quand le débat sur le nombre des langues dans l'école primaire se poursuit, le Temps présente le français comme victime en dénonçant les « attaques massives » contre la langue. On le sacrifie, car seul l'anglais compte (LT 13.04.2005).

Le journal se montre très fier quand Berne choisit le français en tant que première langue étrangère à l'école primaire. Il est proclamé que la capitale « s'inscrit dans le bloc occidental » et on ridiculise les partisans de l'anglais parce que ces derniers « ressassent les arguments connus ». L'auteur Serge Jubin souligne que le respect par rapport aux compatriotes est extrêmement important (LT 26.04.2005). Les décisions prises dans certains cantons alémaniques semblent donc rudes aux yeux des Romands.

Quand Nidwald renonce à l'enseignement obligatoire du français à l'école primaire, le Temps annonce que dans le canton, tous sont contre le français. Il est critiqué que Nidwald ouvre « une brèche dans le mur du consensus confédéral ». En même temps, le comportement de la Confédération suscite de la polémique : « Si le gouvernement prenait la cohabitation au sérieux, il aurait dû forcer le français » est la conviction de l'auteur, Catherine Cossy. Pour susciter la colère des Romands, des petits Nidwaldois sont cités : « Le français ? C'est Scheisse » (LT 05.11.2005). Le rejet de l'initiative par le parlement de Thurgovie, par contre, rend les Romands contents. La position est décrite comme « plus nuancée » que celle de Nidwald, qui a « suscité quelques remous en Suisse romande » (LT 10.11.2005).

Pour 2007, une « bataille des langues » (LT 13.01.2006) est annoncée, mais cette dernière n'a pas lieu, grâce au rejet de l'initiative dans les cantons alémaniques. Les décisions de Schaffhouse, Zoug et Thurgovie sont enregistrées de façon positive, mais ne suscitent pas de grande joie. En Mai 2006, Zoug rejette l'initiative, mais selon l'auteur de l'article correspondant, Anne Fournier, l'argument de la langue nationale avait peu de poids dans la décision. Elle constate que la pression exercée par Zurich sur les cantons alémaniques a eu pour conséquence cette décision. Le canton aurait probablement voté différemment si le vote de Zurich n'était pas encore attendu (LT 22.05.2006). Il n'a donc pas voté pour la Suisse, mais d'après des intérêts économiques. Avant le vote de Zurich, de nombreux articles sont apparus, rappelant qu'un « oui » à l'initiative « pourrait être une déclaration de guerre » (LT 20.11.2006). Le journal souligne que le vote pourrait sérieusement menacer la paix des

langues (LT 20.11.2006<sup>2</sup>). La décision en faveur de deux langues à l'école primaire est accueillie avec soulagement en Suisse romande. Le Temps proclame que « Zurich a compris les Romands » (LT 27.11.2006). La question ne concernait pas seulement le nombre des langues enseignées à l'école. Pour la Suisse romande, un « oui » aurait signifié un rejet de la culture romande et aurait probablement provoqué une véritable guerre des langues, dans laquelle la Romandie aurait joué avec tous ses atouts.

Quand Zurich exprime sa volonté d'introduire l'anglais en tant que première langue étrangère, le NZZ essaie de rester neutre et montre souvent les deux côtés du conflit. Ainsi, le journal constate que les réactions des cantons romands sont compréhensibles, mais que le renforcement de l'anglais est important (NZZ 27.09.2000). Tandis que Le Temps ne cite que des hommes politiques agacés, le débat est ébauché de façon plus objective dans le NZZ. Dans Le Temps, Martine Brunshawig-Graf parle de l'« arrogance insupportable » (LT 17.09.2000<sup>2</sup>) des Zurichois ; dans le NZZ, en revanche, elle admet que la « décision de Buschor est compréhensible sous l'angle pédagogique, mais pas politiquement » (NZZ 18.09.2000). Le journal donne la parole à tous les participants au débat. Des représentants des cantons ayant des opinions différentes sont interrogés et chacun a la possibilité de donner ses arguments (NZZ 27.09.2000<sup>2</sup>). L'accent est souvent mis sur l'enseignement précoce en soi. Des auteurs soulignent l'efficacité de la méthode (NZZ 21/22.10.2000) et ils parlent de la formation nécessaire des enseignants. Il est ouvertement critiqué que le débat ne soit pas mené de façon rationnelle (NZZ 25.10.2000).

Cependant, selon le journal, les Romands ne réagissent pas comme on l'a attendu et les Alémaniques n'ont pas bien prévu leur réaction (NZZ 22.09.2000). On n'a pas remarqué un « réflexe de minorité », car la rébellion dans les médias était plutôt courte. L'anglais n'a donc pas suscité une guerre des langues. D'après le NZZ, la discussion menée par Buschor et Brunshawig-Graf, présentée de façon polémique dans Le Temps, a eu lieu dans une « salle vide » parce que l'intérêt pour la thématique était minime. Pour cette raison, le journal pense que Zurich n'a pas fortement agacé les Romands. Ces derniers, eux aussi, sont secrètement pour l'anglais, mais ils ont besoin de l'allemand (NZZ 31.10.2000). D'un côté, le NZZ a raison de dire que la rébellion des Romands n'a pas duré longtemps. De l'autre côté, les réactions étaient néanmoins fortes. Peut-être Zurich veut-il calmer son esprit en analysant le comportement romand ainsi. Ce que les auteurs du journal oublie est le fait que la relation peut se détériorer sans un grand conflit, particulièrement si les Romands n'ont pas de possibilités d'arrêter le mouvement pour l'anglais.

En mars 2001 est lancée l'initiative Berberat qui est contre les intentions de Zurich. Dans ce contexte, le NZZ utilise un ton plutôt émotionnel. Selon l'auteur Ursula Bader, l'initiative est une action des personnes âgées de 50 ou plus contre les jeunes et l'avenir du pays. Le gouvernement ignore les intérêts de la génération suivante et veut forcer le peuple à apprendre une langue qu'il n'aime pas. Les citoyens sont même décrits comme sujets du gouvernement, dont le comportement est ouvertement critiqué (NZZ 22.05.2001).

En 2002, les régions orientale et centrale de la Suisse abolissent l'enseignement d'une langue nationale en tant que première langue étrangère. Dans le NZZ, de courts articles sont apparus sur ce sujet bien que ce dernier ait échauffé les esprits des Romands (NZZ 30.10.2002). Sur l'abandon du français à Nidwald, qui a eu pour conséquence des articles polémiques dans Le Temps, on trouve aussi seulement un court article dans le NZZ (NZZ 11.09.2004).

Par contre, l'initiative pour une seule langue à l'école primaire a suscité de grandes vagues en Suisse alémanique. Tout d'abord, le NZZ reproche seulement aux lanceurs qu'ils sont contre toutes réformes (NZZ 15.01.2004). En même temps, de nombreux articles apparaissent en Suisse romande, ce qui montre, selon Marko Baschera, maître à l'université de Zurich, les sentiments différents des communautés linguistiques (NZZ 22.01.2004). Pourtant, la Suisse alémanique comprend très vite que la question sur le commencement de la deuxième langue nationale peut mettre en danger la cohésion nationale (NZZ 01.04.2004). Certes, le NZZ essaie d'informer objectivement sur ce sujet en analysant les arguments pour et contre l'initiative (NZZ 21.10.2006). Mais cela prépare le peuple au vote zurichois. Quelques semaines avant le vote populaire, de nombreux articles sont apparus, recommandant de rejeter l'initiative. Il est rappelé qu'une guerre religieuse dans l'éducation est normale pour la Suisse (NZZ 04.11.2006). Selon le NZZ, l'initiative est pleine de mensonges parce que l'abandon de la deuxième langue étrangère à l'école n'a pas pour conséquence plus de leçons d'anglais ou d'allemand et, à la fin de la scolarité, les mêmes compétences doivent être obtenues. Il est constaté que des différences entre les élèves sont normales (NZZ 04.11.2006). On ne demande pas non plus de renoncer aux mathématiques (NZZ 16.11.2006).

Ce comportement est surprenant parce que la Suisse alémanique n'avait pas de problèmes à abolir le français en tant que première langue étrangère. Cependant, elle ne veut plus affaiblir la langue. La relation romande-alémanique ne joue qu'un rôle minime dans ce contexte. Les Alémaniques ont plutôt peur que la Confédération impose une langue nationale en tant que première langue étrangère si le vote a du succès. Par ailleurs, la pensée économique a



influencé la décision. Pour les habitants de la métropole Zurich, de bonnes connaissances dans plusieurs langues sont très importantes pour avoir de bonnes chances sur le marché de travail.

En juin 2007, des réactions fortes ont suivi la décision du parlement d'imposer l'enseignement d'une langue nationale en première position à l'école primaire. L'auteur M. Furger décrit le signe de Berne comme bizarre et annonce avec ironie qu'« il est bête » que Zurich ait déjà introduit l'anglais précoce. Il ne comprend pas l'amour soudain pour le français (NZZ 22.06.2007<sup>2</sup>). Dans un autre article, la décision est appelée paradoxe parce que les cantons ont déjà trouvé un compromis et qu'un changement de ce principe aurait pour conséquence des pertes financières énormes. Le gouvernement est critiqué parce que ces conséquences ne le dérangent pas (NZZ 22.06.2007). Quand le Conseil des Etats rejette la loi imposant le français en Suisse alémanique, le NZZ se montre ouvertement soulagé (NZZ 26.09.2007).

Pour conclure, les articles dans Le Temps traitant de l'enseignement de l'anglais sont souvent très émotionnels tandis que le NZZ utilise un registre plutôt neutre. Le journal francophone réagit fortement si le statut de sa langue semble être modifié. Les actions de Zurich en particulier sont observées de façon sceptique. L'argumentation objective du NZZ, en revanche, prend fin quand les projets de Zurich sont mis en danger. Dans les articles, on remarque de grandes différences par rapport à la vision de la Suisse de nos jours et plus tard. Ces divergences seront analysées dans le sous-chapitre suivant.

## **5.2. Vision de la Suisse**

Le Temps se montre souvent critique face au fédéralisme si ce dernier affaiblit les relations inter-cantoniales et la position des langues. Ainsi, il est constaté qu'une nouvelle forme d'enseignement, l'enseignement précoce de plusieurs langues, n'est pas possible avec un système à vingt-six pouvoirs (LT 17.09.2000<sup>4</sup>). L'auteur Pierre Weiss critique que chaque canton reste dans son coin et qu'à cause de la mondialisation, les égoïsmes cantonaux soient fortement marqués (LT 06.11.2000). Quand l'initiative est lancée pour une seule langue à l'école primaire, il y a même des demandes pour une solution centralisée du problème des langues (LT 10.01.2004<sup>2</sup>). Ces tendances centralisatrices se manifestent aussi dans un rapport étroit avec la CDIP. La Suisse romande croit à l'accord de 2004 et, s'il tombe, ils sont convaincus qu'on risque de perdre la cohésion nationale (LT 12.11.2005). Le compromis est « péniblement élaboré » et se révèle être l'un des plus ambitieux projets de la Suisse (LT 20.11.2006<sup>2</sup>).

Selon le journal, les Suisses sont « unis dans le désir de ne pas être trop unis » (LT 20.09.2000). Cependant, ils ont tous la responsabilité de toujours affirmer la volonté de construire la Suisse (LT 06.11.2000). Pour cette raison, il faut apprendre la langue de l'autre, ce qui est un pilier de l'entente confédérale (LT 10.01.2004<sup>2</sup>). Les Suisses romands ont une vision plutôt idéaliste de la Suisse. Pour eux, apprendre une langue signifie se frotter à une culture et la reconnaître (LT 22.09.2000<sup>2</sup>). La langue est la clef pour la compréhension de l'Autre et une nécessité pour être un bon citoyen (LT 30.05.2006). Il est souligné que la cohésion nationale doit être plus importante que les désirs des uns ou des autres (LT 24.03.2001). Par ailleurs, le prestige de la Suisse serait en danger si on enseignait une langue nationale en secondaire (LT 14.12.2006<sup>2</sup>).

Cependant, les Romands n'ont pas seulement une vue idéaliste sur la Suisse. Ils savent bien que l'allemand est très important pour eux et qu'ils ne peuvent pas enseigner l'anglais en première position parce que cela diminuerait les chances des jeunes sur le marché du travail. Selon eux, il est plus important d'enseigner les langues nationales parce que, plus tard, des connaissances en anglais ne suffiront plus (LT 04.11.2000). Les Romands ont plus de distance à l'anglais. Ils disent que, jusqu'au moment où Zurich a abordé la thématique, personne n'a pensé à introduire l'anglais. En Suisse romande, « le sujet n'a jamais été exploré » (LT 02.11.2000). Les enseignants ont même des sentiments mitigés envers l'anglais (LT 07.06.2006). En général, les Romands remettent en question l'importance d'un enseignement précoce de la langue. Le Temps remarque que les élèves ont déjà appris assez d'anglais pour le marché de travail après trois ans d'apprentissage (LT 22.09.2000<sup>2</sup>).

Un fait intéressant est que les Romands reprochent aux Zurichois qu'ils négligent les langues de leurs compatriotes, mais que le niveau d'allemand des Romands est aussi très bas (LT 29.12.2006<sup>2</sup>). Par ailleurs, ils sont contre un enseignement bilingue à Fribourg parce qu'ils craignent une marginalisation du français (NZZ 01.10.2000). Cela montre qu'il existe une certaine double morale dans l'argumentation des Romands.

Ils admettent même que le problème n'est pas l'anglais, mais la « relation impossible » des Suisses alémaniques et des Romands. Si le plurilinguisme avait réussi, il n'y aurait peut-être pas de problèmes (LT 17.09.2000<sup>4</sup>). L'anglais est décrit comme un symptôme pour les problèmes suisses (LT 22.09.2000). En demandant la primauté d'une langue nationale, les Romands n'attaquent pas l'anglais. Ils veulent améliorer les relations entre les communautés linguistiques tout en renforçant leur langue (LT 22.09.2000).

Les Suisses alémaniques, par contre, s'expriment toujours en faveur du fédéralisme. Au début du débat, le NZZ constate déjà qu'il ne peut y avoir une solution unitaire (NZZ 18.09.2000). Les cantons doivent avoir la possibilité de décider sur les langues enseignées, mais des connaissances minimales sont attendues dans la langue des autres (NZZ 27.09.2000). L'initiative Berberat est même appelée un « péché fédéral » parce qu'elle est contre la souveraineté des cantons (NZZ 23.03.2001). Le NZZ se prononce plutôt en faveur d'objectifs communs qui assurent la mobilité (NZZ 30/31.10.2004).

Les germanophones ont une vision beaucoup plus réaliste et lucide de la Suisse que leurs compatriotes francophones. D'après eux, on peut communiquer dans n'importe quelle langue (NZZ 27.09.2000<sup>2</sup>). Comme le français et l'allemand précoce n'ont pas fonctionné, il faut trouver un autre moyen de communication (NZZ 27.09.2000<sup>2</sup>). L'enseignement précoce des langues nationales est appelé une contrainte qu'il faut éviter (NZZ 13.01.2006). L'anglais créerait un pont pour le dialogue qui est indispensable pour la cohésion du pays (NZZ 23.03.2001). Si on n'enseignait pas l'anglais, la Suisse serait divisée en riches et pauvres parce que les riches peuvent apprendre l'anglais à une école privée. L'enseignement des langues nationales crée donc une séparation sociale (NZZ 27.09.2000<sup>3</sup>). Le plurilinguisme avec l'anglais au centre soutient l'économie et aide à aller vers l'Europe (NZZ 01.11.2006). Par ailleurs, les élèves ont une grande motivation pour apprendre la langue parce qu'ils savent déjà qu'ils peuvent l'utiliser dans leur avenir (NZZ 27.09.2000<sup>3</sup>).

Il faut souligner que cette attitude est particulièrement renforcée par Zurich. La métropole sert souvent de modèle pour le reste de la Suisse (NZZ 01.04.2004). Pour cette raison, Zurich est toujours au centre des conflits romands-alémaniques. L'attitude des Romands envers Zurich et le reste de la Suisse ainsi que la vue de la Suisse alémanique sur la partie francophone de son pays seront analysées dans le sous-chapitre suivant.

### **5.3. Attitude envers l'autre communauté linguistique**

La complexité de la relation romande-alémanique est palpable dans les articles de journaux. Dans Le Temps, on remarque déjà au début du débat une focalisation du mécontentement romand sur Zurich. Les Romands se montrent sceptiques envers les intentions de Buschor et ne croient pas qu'il améliore l'enseignement du français. Sa promesse « ne convainc pas » (LT 17.09.2000<sup>2</sup>). Le journal se plaint de la manière unilatérale, qui est typique de Zurich. La métropole agit seule, ce qui est perçu comme une sorte de trahison (LT 17.09.2000<sup>3</sup>). Ce comportement montre dans quelle estime Buschor – et Zurich – tiennent leurs compatriotes

(LT 17.09.2000<sup>4</sup>). L' « Unique City Zurich » établit une relation du fort au faible et montre sa puissance de façon arrogante. En même temps, elle se juge « défenseur éclairé de l'identité nationale », ce qui est contradictoire aux yeux des Romands (LT 21.09.2000). Quand la CDIP refuse de laisser le choix de la langue aux membres, Le Temps informe que la Conférence a décidé « non pas de se plier à la capitale économique » (LT 06.11.2000). Cette capitale économique est observée de façon critique. On reproche aux Zurichois qu'ils aient choisi l'anglais parce qu'ils ont peur de ne plus être économiquement les premiers (LT 06.03.2004). En même temps, ils ont donné des arguments pour encore plus creuser le fossé entre les cantons (LT 01.11.2002). Les Alémaniques ne sont même plus prêts à rencontrer la culture de leurs minorités et pourraient se joindre à l'Allemagne ou à l'Autriche (LT 10.01.2004).

Quand des maîtres de Zurich décident de résister à l'enseignement de deux langues à l'école primaire, « les yeux sont braqués sur Zurich » (LT 10.01.2004<sup>2</sup>). Les Romands annoncent que Zurich décline leur langue et regrettent l'influence de la métropole sur d'autres régions (LT 16.01.2004<sup>2</sup>). Cette influence joue un grand rôle dans le conflit, car le choix de Zurich s'imposera dans la majorité des cantons alémaniques (LT 01.04.2004). Les autres cantons s'orientent vers la métropole. Même Berne doit toujours rattraper son retard vis-à-vis de Zurich (LT 25.04.2005). Si les cantons ne font pas ce que Zurich propose, ils pénalisent leurs enfants, qui n'acquerront pas les compétences nécessaires pour travailler à Zurich, par exemple (LT 22.05.2006). Pour cette raison, les autorités zurichoises peuvent facilement imposer une politique du « fait accompli » (LT 21.08.2004). Le Temps montre l'égoïsme du comportement alémanique en citant le conseiller d'Etat appenzellois Carlo Schmid: « Il ne s'agit pas de discuter si nous sommes de bons Suisses ou pas, mais de juger la qualité. » Selon lui, son canton n'a pas de contacts étroits avec la Suisse romande (LT 23.02.2006).

Certes, les enseignants alémaniques qui ont lancé l'initiative ne rejettent pas l'identité francophone et se plaignent plutôt des questions d'organisation (LT 07.06.2006). Mais les Romands étaient déjà brusqués par le « projet 21 » et ont maintenant une nouvelle couleuvre à avaler (LT 20.11.2006). Un grand problème est que Zurich est peu habitué à se préoccuper de l'avis des autres parce que ses voisins attendent sa décision (LT 20.11.2006<sup>2</sup>). Les autres ont peur d'être isolés en Suisse alémanique (LT 14.12.2006). Le fait que Zurich ait rejeté l'initiative pourrait bien sûr améliorer le rapport entre les deux groupes. Déjà après le vote, les Romands se montrent beaucoup plus bienveillants envers Zurich en soulignant ses efforts à renforcer le français (LT 29.11.2006). Reste à voir si cette paix persistera.

L'attitude des Alémaniques envers les Romands est moins marquée par la colère. Dans le NZZ, les Romands sont de temps en temps décrits comme force de résistance contre tout ce que Zurich fait (NZZ 06.10.2000). Quand ils se plaignent du nouveau concept général pour l'enseignement des langues de 2004, leur comportement est décrit comme exagéré. On leur reproche de ne pas parler l'allemand, mais de critiquer pourtant Zurich parce qu'il délaisse le français (NZZ 20.04.2004). Quand le Conseil des Etats rejette la loi imposant le français en Suisse alémanique, le NZZ évoque que quelques Romands étaient à la base de cette imposition. Le journal décrit le comportement d'une Romande qui s'est échauffée lors de la séance : dans le débat « posé et lucide », il n'y avait qu'un faux-pas du seul membre de la commission qui soutenait le parlement. Gisèle Ory de Neuchâtel a donné un goût de ce que la lutte électorale pourrait apporter en termes de méchanceté. Elle a accusé les Alémaniques de préférer communiquer avec des anglophones plutôt que de parler avec leurs compatriotes. Elle ajoute qu'on pourrait commencer de tenir les débats en anglais parce qu'il n'y a plus de cohésion nationale. La polémique des Romands est sévèrement critiquée ici (NZZ 26.09.2007).

Mais les Alémaniques comprennent aussi les Romands et rejettent une dictature des plus riches, c'est-à-dire de la métropole (NZZ 02.11.2000). En décembre 2000, un article est apparu dans lequel Christophe Büchi se demande si les Romands sont les meilleurs Suisses, car ils sont plus fidèles à l'idée suisse que Zurich. Cependant, il rappelle que les Romands, ayant adhéré à la Confédération plus tard, sont moins bien intégrés à Berne et que leur comportement s'explique par le fait qu'ils veulent toujours se légitimer en tant que citoyens suisses (NZZ 09.12.2000).

Quelques journalistes sont néanmoins troublés par l'ardeur avec laquelle les Romands défendent les langues nationales. Bien que ces derniers n'aient pas particulièrement l'allemand, ils continuent à l'enseigner en espérant arrêter la préférence pour anglais en Suisse alémanique (NZZ 04.04.2003). Les auteurs du NZZ comprennent les craintes et se prononcent pour une plus grande attention envers les minorités, soulignant que les langues ne sont pas seulement utilitaires (NZZ 22.01.2004). Par ailleurs, ils savent que si les Alémaniques enseignent le français au secondaire, une guerre des langues se déclencherà. Zurich, la ville où le NZZ réside, doit être un modèle pour les autres cantons alémaniques (NZZ 13.01.2006). Par conséquent, les auteurs de la NZZ agissent en tant que diplomates.

Quand les cantons alémaniques votent pour l'enseignement de deux langues à l'école primaire, les auteurs du NZZ veulent persuader leurs compatriotes que Zurich a joué un grand

rôle dans cette décision. Ils disent que le résultat de Schaffhouse, par exemple, a un rapport avec le choix des langues à Zurich (NZZ 27.02.2006). La plupart des cantons ont peur de devenir une île s'ils ne suivent pas la métropole (NZZ 22.05.2006). Par ailleurs, W. Hagenbüchle souligne que Zurich a rejeté l'initiative plus clairement que les autres cantons (NZZ 27.11.2006). On peut donc constater que la Suisse alémanique vise à se mettre bien avec les Romands.

Alors que les Romands expriment souvent leur colère envers les Suisses alémaniques et particulièrement envers Zurich dans *Le Temps*, le NZZ essaie de calmer les esprits bien qu'il trouve le comportement des Romands quelquefois exagéré.

#### **5.4. Communication inter-cantonale**

La communication directe entre les deux journaux peut être caractérisée comme peu développée bien que *Le Temps* ait aussi une grande rédaction à Zurich (LT 21.09.2000). Certes, il y a de temps en temps des références à un article de l'autre journal, mais, comme nous l'avons déjà montré, les journaux mettent des accents différents dans leurs articles. Pour *Le Temps*, la communication se fait plutôt à travers des entretiens avec des responsables en Suisse alémanique. Ainsi, le journal a conversé avec Ernst Buschor, son successeur Regine Aepli et avec le lanceur de l'initiative pour une seule langue à l'école primaire, Rolf Saurenmann. Les questions adressées à ces personnages sont souvent très provocantes. Ainsi, le journal a demandé à l'enseignant Thomas Pfiffner, qui est en faveur d'une seule langue à l'école primaire, si on ne lèse pas les élèves en réduisant le nombre des langues enseignées. Par ailleurs, le journal suggère que ce sont peut-être les enseignants qui ont de vrais problèmes à exercer leur travail (LT 17.05.2006).

Par ailleurs, les Romands utilisent *Le Temps* pour adresser des messages aux Alémaniques. On y trouve souvent des déclarations sur le ton de la mise en garde. Au début du débat, les Romands ont rappelé dans *Le Temps* que la Confédération interviendrait et garantirait les droits des minorités si les cantons ne trouvaient pas de solution (LT 22.09.2000<sup>2</sup>). Quand l'initiative pour une seule langue à l'école primaire est lancée, *Le Temps* rend clair qu'on incite ainsi la Suisse romande à renoncer à l'allemand (LT 16.01.2004). Si on repoussait le français au secondaire, cela serait un « casus belli » (LT 01.04.2004). En 2005, Isabelle Chassot lance à Zurich - et dans *Le Temps* - une bombe en disant que les Romands demanderont à la Confédération que la première langue étrangère soit une langue nationale si le français n'est pas enseigné à l'école primaire (LT 22.04.2005). Avant le vote de Zurich, *Le*

Temps souligne qu'un « oui » serait une déclaration de guerre et que les Romands accepteraient que la Suisse alémanique débute avec n'importe quelle langue pourvu que les deux soient enseignés, ce qui est une concession offerte aux Alémaniques (LT 20.11.2006).

Le NZZ se réfère rarement au journal francophone. Comme nous l'avons déjà expliqué, les sujets qui sont importants pour les francophones sont peu traités en Suisse alémanique. Marko Baschera a consacré un article à ces différences de perception. Dans ce texte, il remarque que la Suisse alémanique montre une indifférence arrogante envers les Romands qui se penchent beaucoup sur le sujet de l'enseignement des langues (NZZ 22.01.2004).

Les responsables des cantons romands ne sont presque jamais invités à se prononcer dans le NZZ. Contrairement au journal « Le Temps », le NZZ ne semble pas avoir un intérêt profond pour le sujet. L'une des rares personnes qui ont exprimé leur opinion dans le NZZ est Isabelle Chassot. Elle se déclare en faveur d'une langue nationale et souligne l'importance de la cohésion nationale (NZZ 20.06.2006). Ces mots, souvent entendus en Suisse romande, sont rarement notés dans le NZZ. Des auteurs qui peu d'accord avec le consensus zurichois que l'anglais est la langue la plus importante se réfèrent de temps en temps à des personnages romands, mais il faut constater qu'un vrai dialogue entre les deux communautés linguistiques n'est normalement pas établi. Les Suisses alémaniques ne s'occupent pas assez du sujet pour participer à une discussion constructive.

Après tout, nous pouvons dire en résumé que la Suisse romande et son journal Le Temps traitent le sujet d'une façon beaucoup plus émotionnelle que la Suisse alémanique. Cette dernière, représentée par le NZZ, semble pour la plupart indifférente aux sentiments de sa région voisine. Pour les Alémaniques et surtout les Zurichois, il est important qu'ils puissent imposer leur volonté et, s'ils réussissent à faire cela, ils ne voient aucune raison pour discuter avec les minorités dans le pays. Certes, la Suisse alémanique essaie souvent de calmer sa voisine et s'est posée en tant que sauveur des langues nationales à l'école primaire, mais cela ne veut pas dire que la région la plus riche de la Suisse partage les soucis de ses petits voisins.

## 6. Avantages et inconvénients de l'anglais

Après avoir analysé les réactions à l'introduction de l'anglais à l'école primaire, nous discuterons maintenant sur les avantages et inconvénients de cette langue. Tout d'abord, il faut constater que c'est une langue neutre (Dingwall, Murray 1999 : 199). Dans *Le Temps*, Joëlle Kuntz précise que les langues nationales sont chargées de reproches si elles ne sont pas bien parlées tandis que l'anglais est une langue innocente de ces intrigues (LT 07.01.2004). Par ailleurs, l'anglais est utilisé partout dans le monde (Dürmüller 1993 : 87). La Suisse pourrait être isolée sur le plan international si elle ne se sert pas de la langue (Murray, Watts 2001 : 5). L'anglais offre un lien avec la culture américaine et des bénéfices économiques (Dürmüller 1996 : 77-78). Pour cette raison, les locuteurs de l'anglais ont de meilleures chances sur le marché de travail (Murray, Watts 2001 : 3).

A cause de ces caractéristiques de la langue, elle gagne en popularité et s'étend sur le globe (Murray, Watts 2001 : 5). En Suisse, elle est acceptée par une grande partie de la population et beaucoup de Suisses veulent l'apprendre, contrairement aux langues nationales (Dürmüller 1996 : 76). Donc, l'apprentissage se fait avec une grande motivation. Si on ne donne pas de cours d'anglais à l'école, les parents riches enverront leurs enfants à des écoles privées (BKZ 2001, 10). Comme Buschor a toujours dit, cela mènerait à une ségrégation sociale qu'il faut éviter. Pour cette raison, les écoles publiques ne peuvent pas renoncer à l'anglais (Stauffer 2001 : 65). Il est déjà trop tard pour arrêter ce développement (Dürmüller 1993 : 87).

L'anglais pourrait rendre possible une meilleure communication entre les Suisses des régions linguistiques différentes (Dingwall, Murray 1999 : 204). Comme les dialectes alémaniques sont un grand problème en Suisse, l'anglais représenterait une langue véhiculaire facile (Bretscher-Spindler 1997 : 117). Elle pourrait mieux intégrer les immigrés en Suisse, car ces derniers ont souvent appris la langue dans leur pays d'origine (Dürmüller 1996 : 82). Certains sont convaincus que l'anglais est plus facile à apprendre que d'autres langues (Dingwall, Murray 1999 : 196). Beaucoup de Suisses estiment leurs compétences en anglais meilleures que celles dans d'autres langues (Murray e.a. 2000 : 3). C'est pourquoi Dürmüller (1994 : 61) recommande d'accepter l'anglais parce qu'au moins, la langue assure la communication intra-nationale. Elle n'est pas un danger pour les langues nationales parce qu'elle n'est pas une langue véhiculaire officielle (Pitsch 2001 : 158). Selon certains sondages, personne ne veut que l'anglais soit une langue officielle. Seulement 6% des interrogés sont en faveur d'un tel statut de l'anglais (Dürmüller 1994 : 57). La langue n'est que la langue globale et ne doit pas être utilisée contre les langues nationales (Coray 2001 : 164).



Cependant, la langue a aussi de nombreux inconvénients. L'anglais est utilisé d'une façon trop utilitaire (Andres 1993 : 118). On ne s'occupe pas de la culture anglophone (Friedrich 1997, 145). Comme de plus en plus de locuteurs non-natifs se servent de la langue, elle change beaucoup et perd en complexité, ce qui nuit à son prestige (Baschera 1997 : 131-132). Avec le temps, elle perdra son exclusivité, comme le prédisent déjà les Romands (Dingwall, Murray 1999 : 203). Certes, l'anglais est de nos jours important sur le marché de travail, mais plus il est répandu, plus l'importance des autres langues augmente (Ribeaud 1997 : 57). La Suisse est entourée par des pays dans lesquels on parle aussi l'allemand, le français et l'italien (Bretscher-Spindler 1997 : 114). L'Europe n'est pas majoritairement anglophone, mais parle correctement ces langues (Ribeaud 1997 : 54). Par conséquent, l'apprentissage de ces langues constitue un enrichissement certain (Knuesel 1997 : 144)

Par ailleurs, une uniformisation de tout ce qui est étrange n'est pas souhaitable (Baschera 1997 : 129). Il ne faut pas oublier qu'on peut très bien vendre le multilinguisme suisse (Dürmüller 1994 : 47). Cette richesse ne sera pas utilisée si la cohabitation se passe avec l'anglais en tant que moyen de communication (Ribeaud 1997 : 56). De plus, il y a un grand nombre d'expressions qui ne sont pas traduisibles car elles sont signe d'une particularité culturelle (Baschera 1997 : 130). Un contact à travers l'anglais n'est donc pas aussi intense qu'une conversation dans la langue de l'autre (Coray 2001 : 163). Les différences entre les membres des communautés linguistiques ne sont plus prises en compte, ce qui peut avoir pour conséquence des malentendus (Trier 1997 : 5). Si on néglige les langues nationales, on risque de perdre la culture et l'identité suisses (Dingwall, Murray 1999 : 200). L'anglais en tant que seule langue transgresserait cette base de la fondation suisse, qui implique le plurilinguisme (Ribeaud 1997 : 61). Les liens entre les communautés linguistiques, qui sont déjà plutôt faibles, souffriraient si l'anglais était établi comme langue véhiculaire.

Il faut toujours porter attention aux minorités qui se sentent déjà menacées par la langue anglaise (Franzen 2001, 17). Cela ne veut pas dire qu'il faut totalement renoncer à l'enseignement de l'anglais – au contraire. La langue est très importante sur le plan international. Cependant, il ne faut pas l'enseigner au détriment des langues nationales parce que, dans ce cas, la Suisse perdrait le droit de s'appeler nation (Cathomas 1997 : 157). Les Alémaniques ignoreraient totalement les angoisses de leurs compatriotes, mais ils ont la responsabilité d'agir dans l'intérêt général des Suisses. Pour cette raison, il faut trouver d'autres solutions au problème de communication en Suisse.

## 7. Solutions aux problèmes de communication

Si on ne peut ni introduire une lingua franca, ni se servir du modèle des langues partenaires, il faut chercher d'autres solutions aux problèmes de communication, car la Suisse ne pourra pas survivre sans l'interaction des groupes linguistiques. Une nation doit se comprendre, sinon ce n'est pas une nation (Pitsch 2001 : 158).

Nous avons montré que le principe territorial a pour conséquence que les citoyens suisses ont rarement besoin d'une autre langue nationale. Pour cette raison, on peut se demander s'il ne serait pas une bonne idée de réduire le fédéralisme. Il y a même des citoyens qui proposent l'abolition du principe territorial, comme le montre la discussion menée par Urs Dürmüller en 1993 où des Suisses expriment leur avis sur la situation linguistique suisse (Dürmüller 1993 : 85). On peut se demander pourquoi on dit toujours que des programmes scolaires communs ne sont pas possibles (CDIP 1998<sup>2</sup> : 2). Certes, la variété cantonale est importante parce qu'il y a des conditions économiques, politiques et linguistiques tout à fait différentes dans chaque canton (Friedrich 1997 : 146). Mais la mobilité inter-cantonale est restreinte. On a essayé de la faciliter dans la déclaration de la CDIP en disant que « les cantons [doivent permettre] aux enfants nouvellement arrivés un raccordement à l'enseignement des langues dans leur nouveau canton par des mesures appropriées » (CDIP 2004 : 4). Mais on ne précise pas comment un tel raccordement se fait. Il est probable que l'élève aura de grands problèmes à rattraper un éventuel retard. Le renforcement de l'anglais est seulement l'un des fruits de cette décentralisation (Meune 2007 : 12). Ce réflexe fédéral ne résout pas les problèmes de la Suisse, il les aggrave (Altermatt 1997 : 141).

Cependant, il serait illusoire de demander l'abolition du fédéralisme, car il est ancré dans la société depuis des siècles. Surtout les cantons les plus dominants, c'est-à-dire les cantons riches, n'accepteront jamais ce changement (Mittler 1998 : 164). En ce moment, ils peuvent faire ce qui est le mieux pour leur économie et n'ont aucune obligation de se montrer prévenants envers leurs compatriotes. Il est peu probable qu'ils renoncent à cet avantage. Il est toutefois possible de demander plus de coopération entre les cantons et de pratiquer une cohabitation active (Altermatt 1997 : 142). Grâce à l'accord de la CDIP, il y a déjà des solutions régionales au problème de l'enseignement des langues. Cependant, l'anglais est favorisé par les Alémaniques, ce qui ne garantit pas le rapprochement des groupes linguistiques. Il faut systématiquement encourager l'enseignement des langues nationales et un contact régulier avec ces langues. Souvent, les Suisses montrent peu d'intérêt pour leurs voisins respectifs (Mittler 1998 : 165). Mais il n'y a pas de blocs réels et, pour cette raison, il

faut apprendre la langue des voisins (Friedrich 1997 : 143-144). Bien qu'on ait déjà introduit l'enseignement précoce à partir de la troisième classe, l'enseignement des langues nationales commence trop tard pour assurer le bilinguisme des élèves. Selon le pédagogue Gilbert Dalgarian, le plus favorable est d'aborder une langue jusqu'à sept ans. Après cet âge, on ne peut plus parler d'un enseignement précoce, car les élèves apprennent une langue en faisant un détour par leur langue maternelle (Le Temps 25.09.2000). Pour cette raison, il faudrait aller encore plus loin.

Un bon exemple pour un tel enseignement est celui du Luxembourg. Le pays trilingue, où l'allemand, le français et le luxembourgeois sont les langues officiellement reconnues, a un système d'enseignement des langues particulier. L'école fondamentale est divisée en quatre cycles. Au premier cycle, pour les enfants de 3 à 5 ans, l'accent est mis sur l'apprentissage du luxembourgeois, qui est langue de communication principale. Les cycles 2 à 4 sont destinés aux enfants de 6 à 11 ans. L'alphabétisation se passe en allemand tandis que l'apprentissage du français débute au 5e trimestre du deuxième cycle. L'enseignement secondaire général commence à l'âge de 12 ans et inclut les classes de VIIe à Ière. L'allemand est la langue véhiculaire jusqu'en classe de Ve. L'anglais est enseigné soit à partir de la VIe (enseignement moderne), soit à partir de la Ve (enseignement classique, section latine). Toutes les branches sont enseignées en langue française à partir de la classe de IVe. Les élèves peuvent même ajouter une 4e langue vivante à partir de la classe de IIIe (Ministère de l'Education nationale et de la formation professionnelle, Grand-duché de Luxembourg, sans date).

De cette façon, les élèves acquièrent de très bonnes connaissances dans toutes les langues nationales. Bien sûr, les conditions au Luxembourg sont tout à fait différentes, car le pays est très petit. La façon d'enseigner est déterminée par le gouvernement central, donc il n'y a pas de fédéralisme. Le pays est trop petit pour disposer de grandes différences régionales et donc, il n'y a ni économiquement, ni linguistiquement de vrais rapports de domination dans le pays. Néanmoins, l'exemple de Luxembourg montre comment le plurilinguisme d'un pays peut fonctionner.

En Suisse, les Suisses alémaniques n'apprennent même pas la version standard de leur langue à l'école (BKZ 2001). Pour cette raison, José Ribeaud (1997 : 58) propose d'introduire l'allemand standard à l'école maternelle et la première langue étrangère, la langue d'un voisin, dans la première classe de l'école primaire. On pourrait enchaîner avec l'anglais à partir de la deuxième classe. Au cours de leur scolarité, les élèves doués pourraient peut-être aussi apprendre les bases de la langue italienne ou romanche. Même si tous les Suisses

n'atteignaient qu'un trilinguisme partiel, les minorités seraient contentes. Cet effort pour connaître la culture de l'autre peut consolider le lien fédéral (Cathomas 1997 : 160).

Puis il y a encore la question de savoir comment il faut apprendre la langue de l'autre. A travers l'enseignement par immersion, les élèves apprendront la langue étrangère comme ils ont appris leur langue maternelle, c'est-à-dire dans des contextes authentiques. Ils parleront de sujets qui ne sont pas nécessairement liés à la langue (Bauer 1998 : 40). Certains critiquent cette forme d'enseignement parce qu'il est plus difficile d'apprendre une langue en étant confronté aussitôt à des termes spécifiques. Par ailleurs, on se concentre trop sur des sujets et pas assez sur la langue (Lauer-Peter 1997 : 418-419). Mais les avantages de cette forme d'enseignement sont clairs : les élèves doivent parler librement et ils ne font pas le détour par la langue maternelle (Stauffer 2001 : 66). Par ailleurs, on ne peut pas tout à fait renoncer à des explications grammaticales et à des exercices. Cependant, ces derniers ne doivent pas être introduits dans la première phase de l'enseignement (NZZ 09.11.2006 : 56).

Pour appliquer la langue le plus tôt possible, la mobilité des professeurs et des élèves doit être garantie. Cela veut dire que des professeurs de la Suisse romande par exemple viennent en Suisse alémanique pour y enseigner le français. De cette façon, le contact avec la langue est plus réel. Les élèves doivent avoir l'occasion de participer à des échanges et de découvrir les cantons de leurs compatriotes. L'introduction des universités bi- ou trilingues est une autre idée qu'on pourrait réaliser (Ribeaud 1997 : 59).

Dans la vie quotidienne, les Suisses alémaniques doivent plus parler l'allemand standard pour être compris par leurs compatriotes (Ribeaud 1997 : 60). Si chacun parle dans la variété standard de sa langue, les Suisses seront capables de se comprendre. De plus, ils doivent chercher le contact avec la langue en dehors de l'école. A travers la radio, les communautés linguistiques peuvent entrer en contact avec les autres langues nationales (Cathomas 1997 : 151). La télévision offre aussi un moyen efficace pour rester bien informé sur ce qui se passe de l'autre côté de la frontière linguistique. Il est important que chaque citoyen fasse un effort pour intensifier le contact, sinon la situation défavorable ne changera jamais.

Pourtant, beaucoup d'élèves et d'adultes n'apprennent que s'ils profitent de l'enseignement. Pour cette raison, ce serait probablement une bonne idée de rendre obligatoires des séjours dans une autre région suisse, pour passer le baccalauréat, par exemple. Si on veut travailler pour l'Etat ou pour la radio suisse, on est obligé de parler au moins deux langues nationales (Cathomas 1997 : 158). Par ailleurs, il faut mettre en valeur le bilinguisme de certains groupes

et villes comme par exemple celle de Bienne, où on essaie d'utiliser deux langues dans tous les contextes possibles (Meune 2007 : 8-10). Si des communautés encouragent beaucoup l'intercompréhension, elles doivent être récompensées (Stauffer 2001 : 67). De cette façon, on peut augmenter la motivation d'apprendre les langues des voisins.

Ces changements possibles n'ont pas que des avantages. Les élèves plus faibles seront soumis à une grande pression et ne seront probablement jamais capables de répondre aux attentes (CDIP résultat 1998<sup>2</sup> : 6). De plus, l'enseignement sera trop centré sur les langues, ce qui n'est pas juste à l'égard des élèves doués en sciences, par exemple (CDIP 1998<sup>2</sup> : 17). Il faut également souligner le fait que la formation actuelle des enseignants ne suffit pas et qu'ils doivent prendre des cours supplémentaires pour rendre possible les changements (Mittler 1998 : 166). Mais il faut vivre avec ces inconvénients si les communautés linguistiques suisses n'envisagent pas de se séparer un jour.

Le but est de conserver le plurilinguisme du pays parce que, de cette façon, la diversité culturelle, la compréhension et la protection des minorités sont assurées. Les minorités ne se sentiront plus opprimées par le groupe majoritaire (Cathomas 1997 : 149). Certes, déjà aujourd'hui, les groupes linguistiques n'ont pour la plupart pas de grands conflits. Surtout, les Suisses alémaniques montrent une tolérance passive ou de l'indifférence envers leurs compatriotes. Mais cela n'est pas l'objectif dans un pays plurilingue. Pourquoi les majorités ne sont-elles pas prêtes à s'ouvrir au plurilinguisme comme le font les italophones et les Romanches (Cathomas 1997 : 152) ? Plus ils s'orientent vers l'étranger, plus les relations nationales se détériorent (Cathomas 1997 : 153). On peut se demander s'ils portent intérêt à la persistance de leur Etat ou s'ils remarquent la séparation continue des groupes linguistiques. S'ils continuent ainsi, les italophones s'orienteront plus vers la Lombardie et les francophones vers la France.

## 8. Conclusion

Dans l'Etat plurilingue suisse, il existe des grands problèmes entre les communautés linguistiques différentes. Les relations des communautés linguistiques sont tendues parce que les minorités francophones, italophones et romanches se sentent menacées par le groupe majoritaire des germanophones, qui domine l'économie, l'administration et le paysage linguistique. L'échec de la communication nationale rend la situation de la Suisse encore plus difficile. Les habitants du pays ne sont pas capables de se parler à cause d'un manque de connaissances des langues nationales. De cette façon, les Suisses risquent de devenir étrangers les uns pour les autres.

Le gouvernement a beaucoup tenté pour résoudre ces problèmes. Afin d'améliorer la situation des minorités, il a introduit le principe territorial, qui impose l'utilisation de la langue cantonale au sein du canton dans ses services administratifs, et le choix libre d'une langue, laissant les citoyens décider quelle langue ils veulent parler dans la vie quotidienne. Cependant, ces principes empêchent l'utilisation des autres langues nationales dans un canton et rendent les Suisses monolingues.

Pour cette raison, la CDIP a conçu plusieurs concepts généraux pour l'enseignement des langues. Le premier concept est proche du modèle des langues partenaires, qui demande des compétences passives ou actives de la langue de l'autre. Ce concept a été révisé deux fois pour faire place à l'anglais dans la scolarité obligatoire. La première fois, il a rendu obligatoire la langue dès la septième classe. Puis elle pouvait aussi devenir la première langue étrangère d'un élève suisse. Si tous les Suisses avaient fait le même choix, l'anglais aurait pu devenir la lingua franca de la Suisse. Donc, il s'est posé la question si ce statut de la langue avait des chances d'être établi.

Les conditions de départ sont bonnes. L'anglais est utilisé dans la vie quotidienne des Suisses. Il facilite la vie professionnelle, surtout dans de grandes entreprises qui sont actives sur le plan international. Dans les universités, la langue représente une langue de communication dans la formation avancée. Et à l'école, l'anglais s'est assuré une place importante grâce aux efforts de Zurich.

Cependant, l'importance accrue de la langue n'avait pas que des partisans. Comme les Alémaniques risquaient de délaisser les langues nationales, les Romands ont protesté contre les ambitions de faire de l'anglais la langue étrangère principale. Pour eux, l'allemand joue un plus grand rôle. La rébellion montre que la langue ne peut jamais s'établir entièrement sur le

sol romand. Par conséquent, il est peu probable qu'elle puisse devenir le moyen de communication principal.

Certes, l'anglais est une langue extrêmement utile, qui est acceptée par une grande partie de la population et apprise avec beaucoup de motivation. Mais elle met en danger l'unité nationale parce qu'elle a pour conséquence une négligence des langues nationales. Par ailleurs, la culture et l'identité suisse seront perdues si le pays renonce à son plurilinguisme.

Pour cette raison, ni le modèle des langues partenaires, ni le choix d'une lingua franca ne pouvaient jusqu'à maintenant améliorer la situation des langues en Suisse. Bien que l'anglais se soit déjà établi à l'école primaire, il faut plutôt soutenir le plurilinguisme pour sauver l'unité suisse. Cela veut dire que les cantons doivent se mettre d'accord sur des nouveaux programmes de renforcement des langues. L'enseignement précoce doit commencer encore plus tôt pour assurer le bilinguisme des enfants. Pendant les premières années d'apprentissage, les élèves doivent être confrontés avec la langue de façon ludique. Par ailleurs, des efforts à vivre un vrai plurilinguisme nécessitent une rémunération adéquate.

Cela est problématique parce que la Suisse alémanique n'est souvent pas prête à répondre aux besoins de ses compatriotes. Il est probable qu'elle continuera à imposer sa volonté qui est dominée par la pensée économique et non pas par la raison d'Etat. Pour cela, le concept général pour l'enseignement des langues de 2004 est peut-être l'une des seules chances d'améliorer la communication des Suisses. Bien sûr, il faut du temps aux cantons pour la mise en œuvre des nouveaux projets. Les directives de la CDIP ne sont pas encore entièrement réalisées. Cependant, il y a déjà un petit succès parce que les élèves qui, après avoir appris l'anglais, apprennent le français en cinquième année acquièrent de meilleures connaissances que ceux qui débutent avec le français. Toutefois, un vrai bilinguisme n'est pas encore possible à cause des erreurs déjà nommées dans la conception de la CDIP. Reste à voir si le concept actuel amènera au moins quelques améliorations dans les compétences en langues.

## 9. Annexe

Table 1: Possibilities of using the national languages in the partner-language model

Partners (A/B)	Languages used by speaker A	Languages used by speaker B
1. German speaker (A) French speaker (B)	L1 German (a) L2 French (p)	L1 French (a) L2 German (p)
	L1 German (a/p) <b>L2 French (a/p)</b>	L2 German (a/p) <b>L1 French (a/p)</b>
2. French speaker (A) Italian speaker (B)	L1 French (a) L? Italian (p)	L1 Italian (a) L2 French (p)
	<b>L1 French (a/p)</b> L? Italian (a/p) L2 German (a/p)	<b>L2 French (a/p)</b> L1 Italian (a/p) L3 German (a/p)
3. Italian speaker (A) German speaker (B)	L1 Italian (a) L3 German (p)	L1 German (a) L? Italian (p)
	L2 French (a/p) <b>L3 German (a/p)</b> L1 Italian (a/p)	L2 French (a/p) <b>L1 German (a/p)</b> L? Italian (a/p)
4. German speaker (A) Rheto-Romance speaker (B)	L1 German (a) L? Rheto-Romance	L1 Rheto-Romance L2 German (p)
	<b>L1 German (a/p)</b> L? Rheto-Romance (a/p) L2 French (a/p) L? Italian (a/p)	<b>L2 German (a/p)</b> L1 Rheto-Romance (a/p) L3? French (a/p) L2/3? Italian (a/p)

Dürmüller 1994 : 49



## 10.Littérature et sources

### 10.1. Littérature

**Aeberli**, Christian (2001): „Englisch ab der ersten Klasse: Das Zürcher Experiment“. Dans: **Murray**, Heather/ **Watts**, Richard (Ed.) (2001): *Die fünfte Landessprache? Englisch in der Schweiz*. Zürich: vdf, p. 69-84.

**Altermatt**, Urs (1997): « Viersprachige Schweiz: anderthalbsprachig plus Englisch? », dans: *Schweizerische Zeitschrift für politische Wissenschaft* 3/1, p. 136-143.

**Andres**, Franz/ **Watts**, Richard J. (1993): « English as a lingua franca in Switzerland: Myth or reality? », dans: *Bulletin CILA* 58, p. 109-127.

**Bauer**, P. (e.a.) (1998): « Wie viel Französisch und Englisch darf's denn sein? », dans: *Schweizerische Lehrerzeitung* 2/98, p. 40.

**Baschera**, Marco: „Überlegungen zum Sprachverständnis des „Schulprojekts 21“. Dans: **Mittler**, Max (Ed.) (1998): *Wieviel Englisch braucht die Schweiz? Unsere Schulen und die Not der Landessprachen*. Frauenfeld e.a.: Huber, p. 120-134.

**Becker**, Annette/ **Bieswanger**, Markus (2010<sup>3</sup>): *Introduction to English Linguistics* (UTB basics). Tübingen ; Narr Francke Attempo Verlag.

**BKZ** (Bildungsdirektoren-Konferenz Zentralschweiz)/ **EDK-Ost** (Erziehungsdirektoren-Konferenz der Ostschweizer Kantone und des Fürstentums Liechtenstein)/ **NW EDK** (Nordwestschweizer Erziehungsdirektoren-Konferenz) (sans date): « Sprachenunterricht.ch », sur le site: *Sprachenunterricht.ch*. Consulté le 26 avril 2011. [www.sprachenunterricht.ch](http://www.sprachenunterricht.ch)

**Bretscher-Spindler**, Katharina: „Welche Schweiz wollen wir? Gedanken zum „Schulprojekt 21“ der Erziehungsdirektion des Kantons Zürich vom 4. Februar 1998“, dans: **Mittler**, Max (Ed.) (1998): *Wieviel Englisch braucht die Schweiz? Unsere Schulen und die Not der Landessprachen*. Frauenfeld e.a.: Huber, p. 106-119.

**Büchi**, Christophe (2000): « Röstigraben ». *Das Verhältnis zwischen deutscher und französischer Schweiz. Geschichte und Perspektiven*, Zürich: Verlag Neue Zürcher Zeitung.

**Büchi**, Christophe (15.05.2009): « „Die“ Romandie gibt es nicht – oder doch? Neue Debatte um Identität und Einheit der französischen Schweiz », dans: *Neue Zürcher Zeitung*. Sur le site: *NZZ Online*. Consulté le 21 février 2011.

[http://www.nzz.ch/nachrichten/politik/schweiz/die\\_romandie\\_gibt\\_es\\_nicht\\_\\_oder\\_doch\\_1.2559736.html](http://www.nzz.ch/nachrichten/politik/schweiz/die_romandie_gibt_es_nicht__oder_doch_1.2559736.html)

**Büchi**, Christophe (08.01.2011): « Wie tief ist der „Röstigraben“ eigentlich? Vor allem SVP-Themen und die Sozialpolitik trennen Romands und Deutschschweizer », dans: *Neue Zürcher Zeitung*. Sur le site: *NZZ online*. Consulté le 21 février 2011.

[http://www.nzz.ch/nachrichten/politik/schweiz/wie\\_tief\\_ist\\_der\\_roestigraben\\_eigentlich\\_1.9023955.html](http://www.nzz.ch/nachrichten/politik/schweiz/wie_tief_ist_der_roestigraben_eigentlich_1.9023955.html)

**Camartin**, Iso (1982): « Die Beziehungen zwischen den schweizerischen Sprachregionen », dans: **Schläpfer**, Robert e.a. (Ed.) (1982): *Die viersprachige Schweiz*. Zürich: Benziger, p. 301-351.

**Camartin**, Iso (1998): „Schulversuch“. Dans: **Mittler**, Max (Ed.) (1998): *Wieviel Englisch braucht die Schweiz? Unsere Schulen und die Not der Landessprachen*. Frauenfeld e.a.: Huber, p. 68-74.

**Cathomas**, Bernard: „Zuerst eine Landessprache! Plädoyer für eine Mehrsprachigkeit nach Schweizer Mass und Bedarf“, dans: **Mittler**, Max (Ed.) (1998): *Wieviel Englisch braucht die Schweiz? Unsere Schulen und die Not der Landessprachen*. Frauenfeld e.a.: Huber, p. 148-162.

**Charleston**, Britta M. (1959): « The English linguistic invasion of Switzerland », dans: *English Studies* 40, p. 271-282.

**Cichon**, Peter (1998): *Sprachbewusstsein und Sprachhandeln. Romands im Umgang mit Deutschschweizern* (Wiener romanistische Arbeiten, 18). Wien: Braumüller.

**Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)** (1975): « Recommandations et décisions concernant l'introduction, la réforme et la coordination de l'enseignement de la deuxième langue nationale pour tous les élèves pendant la scolarité obligatoire », sur le site : *edk.ch*. Consulté le 03 août <http://edudoc.ch/record/24416/files/D36A.pdf>, p. 25-38.

**Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) (1998):** « Auswertungsbericht zum « Gesamtsprachenkonzept » (GSK) », sur le site : *edudoc.ch* Consulté le 26 avril 2011. [www.edudoc.ch/static/infopartner/mediothek\\_fs/1998/000569.pdf](http://www.edudoc.ch/static/infopartner/mediothek_fs/1998/000569.pdf)

**Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) (1998):** « Quelles langues apprendre en Suisse pendant la scolarité obligatoire ? », sur le site : *Groupe de travail de la CDIP pour un curriculum intégré des langues vivantes dans les écoles suisses*. Consulté le 26 avril 2011. <http://sprachenkonzept.franz.unibas.ch/concept.html>

**Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) (1999):** « Concept général pour l'enseignement des langues », sur le site : *edk.ch*. Consulté le 03 août <http://edudoc.ch/record/25521/files/19990826GSKf.pdf>

**Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) (2001):** « Empfehlungen zur Koordination des Sprachenunterrichts in der obligatorischen Schule », sur le site: *Mittelschul- und Berufsbildungsamt des Kantons Zürich*. Consulté le 26 avril 2011. [www.mba.zh.ch/downloads/Projektstellen/GSK-Empfehl\\_6.2001\\_An34.pdf](http://www.mba.zh.ch/downloads/Projektstellen/GSK-Empfehl_6.2001_An34.pdf)

**Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) (2004):** « Enseignement des langues à l'école obligatoire : Stratégie de la CDIP et programme de travail pour la coordination à l'échelle nationale », sur le site : *edk.ch*. Consulté le 03 août [http://edudoc.ch/record/30008/files/Sprachen\\_d.pdf](http://edudoc.ch/record/30008/files/Sprachen_d.pdf)

**Coray, Renata (2001):** « Englisch in der Schweiz - Trojanisches Pferd oder Sprungbrett für die Zukunft ? », dans: **Watts, Richard J./ Murray, Heather (Ed.) (2001):** *Die fünfte Landessprache? Englisch in der Schweiz*, Zürich: vdf, p. 161-179.

**Dalcher, Peter (1986):** « Anglicisms in Swiss German: the evaluation by computer of a survey conducted in 1964/65 », dans: Viereck, Wolfgang & Wolf-Dietrich Bald (Ed.): *English in contact with other languages. Studies in honour of Broder Carstensen on the occasion of his 60<sup>th</sup> birthday*. Budapest: Akadémiai Kiadó, p. 179-206.

**Dingwall, Silvia, Murray, Heather (1999):** « The future of English in Switzerland: a majority/minority problem? », dans: *Bulletin suisse de linguistique appliquée* 69/2, p. 189–206.

**Dürmüller, Urs (1986):** « The Status of English in Multilingual Switzerland », dans: *Bulletin CILA* 44, p. 7-38.

**Dürmüller**, Urs (1989): « Attitudes towards English as a Possible Lingua Franca in Switzerland », dans: *York Papers in Linguistics* 14, p. 3-17.

**Dürmüller**, Urs (1991): « Swiss Multilingualism and Intranational Communication », dans: *Sociolinguistica* 5, p. 111-159.

**Dürmüller**, Urs (1992): « The changing status of English in Switzerland », dans: Ammon, Ulrich/ **Hellinger**, Marlies (Ed.) (1992): *Status Change of Languages*. Berlin: de Gruyter, p-335-370.

**Dürmüller**, Urs (1993): « Themen der Schweizerischen Soziolinguistik im Spiegel der öffentlichen Meinung », dans: *Bulletin CILA* 58, p. 79-92.

**Dürmüller**, Urs (1994): « Multilingual Talk or English Only? The Swiss Experience », dans: *Sociolinguistica* 8, p. 44-64.

**Dürmüller**, Urs (1996): *Mehrsprachigkeit im Wandel. Von der viersprachigen zur vielsprachigen Schweiz*. Zürich: Pro Helvetia.

**Dürmüller**, Urs (2000): « The Presence of English at Swiss Universities », dans: **Ammon**, Ulrich (Ed.): *The Dominance of English as a Language of Science: Effects on Other Languages and Language Communities*. Berlin: Mouton de Gruyter, p. 389-403.

**Erfurt**, Jürgen (2005): *Frankophonie. Sprache-Diskurs-Politik*, Tübingen et Basel: Francke Verlag.

**Franceschini**, Rita (2003): « Stimmt das Stereotyp der mehrsprachigen Schweiz? », dans: Schmelting, Manfred, Duhem, Sandra (ed.) (2003): *Sprache und Identität in frankophonen Kulturen. Langues, identité et francophonie*, Frankreich-Forum 4, Opladen: Leske + Budrich.

**Franzen**, Alessandra (2001): „Wo wird Englisch in der Schweiz verwendet? Eine Dokumentation“, dans: **Murray**, Heather/ **Watts**, Richard (Ed.) (2001): *Die fünfte Landessprache? Englisch in der Schweiz*. Zürich: vdf, p. 9-21

**Friedrich**, Roger: „Nicht In Blöcken denken! Vom Miteinander- und Auseinanderleben der Landessprachen“, dans: **Mittler**, Max (Ed.) (1998): *Wieviel Englisch braucht die Schweiz? Unsere Schulen und die Not der Landessprachen*. Frauenfeld e.a.: Huber, p. 135-147.

**Ghisla**, Gianni (1997): « Die Minderheiten brauchen ein Mindestmass an Reziprozität. Gedanken zu einer mehrsprachigen und multikulturellen Schweiz », dans: *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft* 3/1, p. 149-156.

**Grin**, François (1998): « Perspectives économiques sur les langues secondes et leur enseignement: notions-clefs et chiffres essentiels », sur le site: *Groupe de travail de la CDIP pour un curriculum intégré des langues vivantes dans les écoles suisses*. Consulté le 26 avril 2011. [http://sprachenkonzept.franz.unibas.ch/Annexe\\_2.html](http://sprachenkonzept.franz.unibas.ch/Annexe_2.html)

**Grin**, François (2001): „Der ökonomische Wert der englischen Sprache“. Dans: **Murray**, Heather/ **Watts**, Richard (Ed.) (2001): *Die fünfte Landessprache? Englisch in der Schweiz*. Zürich: vdf, p. 105-120.

**Haas**, Walter (1982): « Sprachgeschichtliche Grundlagen », dans: **Schläpfer**, Robert e.a. (Ed.) (1982): *Die viersprachige Schweiz*. Zürich: Benziger, p. 21-70.

**Haas**, Walter (2010): *Do you speak Swiss? Sprachenvielfalt und Sprachkompetenz in der Schweiz. Nationales Forschungsprogramm NFP 56*. Zürich: NZZ Libro.

**Helbling**, Hanno (1982): *Geschichte der Schweiz*. Frankfurt a.M.: Societäts-Verlag.

**Im Hof**, Ulrich (1974): *Geschichte der Schweiz*. Stuttgart: Verlag W. Kohlhammer.

**Jenkins**, Jennifer (2007) : *English as a Lingua Franca: Attitude and Identity*. Oxford: Oxford University Press.

**Jenkins**, Jennifer (2009<sup>2</sup>): *World Englishes. A resource book for students*, Oxon: Routledge.

**Knecht**, Pierre (1996): « La Suisse Romande: Aspects d'un paysage francophone conservateur », dans: **De Robillard**, Didier, **Bavoux**, Claudine (1996): *Le français dans l'espace francophone. Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, tome 2, Paris: Honoré champion éditeur, p. 759-770.

**Kolde**, Gottfried (1981) : *Sprachkontakte in gemischtsprachigen Städten. Vergleichende Untersuchungen über Voraussetzungen und Formen sprachlicher Interaktion verschiedensprachiger Jugendlicher in den Schweizer Städten Biel/Bienne und Fribourg/Freiburg i. Ue.* (Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik, Beihefte, 37) Wiesbaden: Steiner.

**Knuesel**, René (1997): « Les rapports interlinguistiques suisses restent dominés par les crispations », dans: *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft* 3/1, p. 143-149.

**Koller**, Werner (1999): « Nationale Sprachkultur der Schweiz und die Frage der „nationalen Varietäten des Deutschen », dans: Gardt, Andreas e.a. (1999): *Sprachgeschichte als Kulturgeschichte. Internationale Konferenz vom 9. bis 11. Oktober 1997 in Heidelberg* (Studia linguistica Germanica, 54). Berlin: De Gruyter.

**Künzli**, Andreas (2005): « Ist Englisch gut oder schlecht für die Schweiz? Bemerkungen zum kontroversen Diskurs über das Englische als „fünfte Landessprache“ qua lingua franca in der viersprachigen Schweiz », sur le site: *Plansprachen.ch*. Consulté le 26 avril 2011. [www.plansprachen.ch/files/ENGLISCHINDERSCHWEIZ.pdf](http://www.plansprachen.ch/files/ENGLISCHINDERSCHWEIZ.pdf)

**Kutter**, Markus (1995): *Die Schweizer und die Deutschen. Es hätte auch ganz anders kommen können...*, Zürich: Ammann.

**Lamiroy**, Béatrice (2010): *Les expressions verbales figées de la francophonie. Belgique, France, Québec et Suisse*, Paris: Editions Ophrys.

**Lauer-Peter**, Urs (1997): « Bilingualer Sachfachunterricht - Realität oder Wunschdenken? », dans: *Praxis des neusprachlichen Unterrichts* 4, p. 417-419.

**Lüdi**, Georges (e.a.) (1997): *Die Sprachenlandschaft Schweiz*. Bern: Bundesamt für Statistik.

**Lüdi**, Georges (1998): « Objectif: plurilinguisme individuel pour la Suisse du troisième millénaire ? » Sur le site : *Groupe de travail de la CDIP pour un curriculum intégré des langues vivantes dans les écoles suisses*. Consulté le 26 avril 2011. [http://sprachenkonzept.franz.unibas.ch/Annexe\\_20.html](http://sprachenkonzept.franz.unibas.ch/Annexe_20.html)

**Lüdi**, Georges (1998): „Welche Sprachen für die Schweizer Schulen?“ Dans: **Mittler**, Max (Ed.)(1998): *Wieviel Englisch braucht die Schweiz? Unsere Schulen und die Not der Landessprachen*. Frauenfeld e.a.: Huber, p. 24-40.

**Mehnert**, Volker (06.11.2009): « Riss im Kopf », dans: *FAZ*. Sur le site : *FAZ.net*. Consulté le 21 février 2011. <http://www.faz.net/-00mwyl>

**Maissen**, Thomas (2009) : *Neue Zürcher Zeitung (NZZ)*, dans: *Dictionnaire historique de la Suisse*. Sur le site : *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*. Consulté le 03 août 2011. <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F48585.php>

**Meune**, Manuel (2007) : «Les politiques linguistiques en Suisse: raisons et rançon d'un succès », dans : **Werner**, Michael (Ed.) (2007): *Politiques et usages de la langue en Europe*, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, coll. "Dialogiques", p. 187-203.

**Ministère de l'Education nationale et de la formation professionnelle Grand-duché de Luxembourg** : « Quelles langues apprend-on à l'école luxembourgeoise ? » Sur le site : *Ministère de l'Education nationale et de la formation professionnelle / Luxembourg* Consulté le 3 août 2011. [http://www.men.public.lu/sys\\_edu/langues\\_ecole/index.html](http://www.men.public.lu/sys_edu/langues_ecole/index.html)

**Mittler**, Max (1998) (Ed.): *Wie viel Englisch braucht die Schweiz? Unsere Schulen und die Not der Landessprachen*. Frauenfeld (e.a.): Huber.

**Mittler**, Max (1998): „Der Alleingang“. Dans: **Mittler**, Max (Ed.) (1998): *Wieviel Englisch braucht die Schweiz? Unsere Schulen und die Not der Landessprachen*. Frauenfeld e.a.: Huber, p. 163-170.

**Montenay**, Yves (2005): *La langue française face à la mondialisation*. Paris: Société d'éditions Les Belles Lettres.

**Murray**, Heather (e.a.) (2000): « Englisch in der Schweiz. Forschungsbericht », sur le site: *Staatssekretariat für Bildung und Forschung SBF*. Consulté le 26 avril 2011. [www.sbf.admin.ch/htm/dokumentation/publikationen/bildung/english-d.pdf](http://www.sbf.admin.ch/htm/dokumentation/publikationen/bildung/english-d.pdf)

**Murray**, Heather/**Dingwall**, Silvia (2000): « The dominance of English at European universities: Switzerland and Sweden compared », dans: **Ammon**, Ulrich (Ed.): *The Dominance of English as a Language of Science: Effects on Other Languages and Language Communities*. Berlin: Mouton de Gruyter, p. 85-112.

**Murray**, Heather/ **Watts**, Richard (Ed.) (2001): *Die fünfte Landessprache? Englisch in der Schweiz*. Zürich: vdf.

**Murray**, Heather/ **Watts**, Richard (2001): „Die fünfte Landessprache? Englisch in der Schweiz“, dans: **Murray**, Heather/ **Watts**, Richard (Ed.) (2001): *Die fünfte Landessprache? Englisch in der Schweiz*. Zürich: vdf, p. 3-8.

**Neue Zürcher Zeitung** (27.09.2010): « Presse erkennt „sozialpolitischen Röstigraben“. Nach dem Abstimmungsergebnis zur Sanierung der Arbeitslosenversicherung », dans: *Neue Zürcher Zeitung*. Sur le site: *NZZ online*. Consulté le 21 février.

[http://www.nzz.ch/nachrichten/politik/schweiz/nach\\_dem\\_abstimmungsergebnis\\_zur\\_sanierung\\_der\\_arbeitslosenversicherung\\_1.7700948.html](http://www.nzz.ch/nachrichten/politik/schweiz/nach_dem_abstimmungsergebnis_zur_sanierung_der_arbeitslosenversicherung_1.7700948.html)

**Pap**, Leo (1990): « The Language Situation in Switzerland: An Updated Survey », dans: *Lingua* 80, p. 109-148.

**Perregaux**, Christiane (1998) : « Quelles langues pour quelles Suisse ? », sur le site : *Groupe de travail de la CDIP pour un curriculum intégré des langues vivantes dans les écoles suisses*. Consulté le 26 avril 2011. [http://sprachenkonzept.franz.unibas.ch/Annexe\\_5.html](http://sprachenkonzept.franz.unibas.ch/Annexe_5.html)

**Pitsch**, Constantin (2001): „Wieviel Mehrsprachigkeit ist zumutbar?“ Dans: **Murray**, Heather/ **Watts**, Richard (Ed.) (2001): *Die fünfte Landessprache? Englisch in der Schweiz*. Zürich: vdf, p. 141-159.

**Rash**, Felicity (1994): « Amerikanismen in der deutschen Sprache der Schweiz - ein Zwischenbericht », dans: *Sprachspiegel* 50/1, p. 2-11.

**Ribeaud**, José (1998): „Das schlechte Beispiel von Zürich“. Dans: **Mittler**, Max (Ed.) (1998): *Wieviel Englisch braucht die Schweiz? Unsere Schulen und die Not der Landessprachen*. Frauenfeld e.a.: Huber, p. 41-67.

**Reinhardt**, Volker (2006): *Geschichte der Schweiz*. München: Verlag C.H. Beck.

**Schulprojekt 21** (1998): „Schulprojekt 21“. Dans: **Mittler**, Max (Ed.) (1998): *Wieviel Englisch braucht die Schweiz? Unsere Schulen und die Not der Landessprachen*. Frauenfeld e.a.: Huber, p. 5-23.

**Schweizerische Depeschenagentur** (19.07.2005): « Politischer Graben tiefer als Röstigraben ». Sur le site : *Nachrichten.ch*. Consulté le 21 février. <http://www.nachrichten.ch/detail/217060.htm>

**Neue Zürcher Zeitung** (27.09.2010): « Presse erkennt „sozialpolitischen Röstigraben“. Nach dem Abstimmungsergebnis zur Sanierung der Arbeitslosenversicherung », sur le site: *NZZ online*. Consulté le 21 février.

[http://www.nzz.ch/nachrichten/politik/schweiz/nach\\_dem\\_abstimmungsergebnis\\_zur\\_sanierung\\_der\\_arbeitslosenversicherung\\_1.7700948.html](http://www.nzz.ch/nachrichten/politik/schweiz/nach_dem_abstimmungsergebnis_zur_sanierung_der_arbeitslosenversicherung_1.7700948.html)



**Stauffer**, Martin (2001): « Fremdsprachen an Schweizer Schulen: Dilemmata und Perspektiven eines Gesamtsprachenkonzepts », dans: **Watts**, Richard J./ **Murray**, Heather (Ed.) (2001): *Die fünfte Landessprache? Englisch in der Schweiz*, Zürich: vdf, p. 59-68.

**Trier**, Uri Peter (1997): « Sprachpolitik und Bildung », dans: *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft* 3/4, p. 92-100.

**Trudgill**, Peter (2001): „Weltsprache Englisch“. Dans: **Murray**, Heather/ **Watts**, Richard (Ed.) (2001): *Die fünfte Landessprache? Englisch in der Schweiz*. Zürich: vdf, p. 27-34.

**Velasco**, Alberto (2000, 21 septembre): « Rapport de la commission des affaires communales, régionales et internationales chargée d'étudier la pétition pour un parlement romand ». Sur le site : *genève.ch*. Consulté le 21 février 2011.

[http://www.geneve.ch/grandconseil/memorial/data/540310/42/540310\\_42\\_partie11.asp](http://www.geneve.ch/grandconseil/memorial/data/540310/42/540310_42_partie11.asp)

## 10.2. Sources

**Le Temps** (17.09.2000): « L'anglais d'abord: Zurich a beaucoup d'alliés », dans : *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/96d68cf2-b1ff-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Langlais\\_dabord\\_Zurich\\_a\\_beaucoup\\_dalliés](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/96d68cf2-b1ff-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Langlais_dabord_Zurich_a_beaucoup_dalliés)

**Le Temps** (17.09.2000<sup>2</sup>): « La colère des Romands », dans : *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/99a2f33a-b1ff-11dd-b87c-1c3fffea55dc/La\\_colère\\_des\\_Romands](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/99a2f33a-b1ff-11dd-b87c-1c3fffea55dc/La_colère_des_Romands)

**Le Temps** (17.09.2000<sup>3</sup>): « La guerre des langues est déclarée », dans : *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Page/Uuid/9425065a-b1ff-11dd-b87c-1c3fffea55dc/La\\_guerre\\_des\\_langues\\_est\\_déclarée](http://letemps.ch/Page/Uuid/9425065a-b1ff-11dd-b87c-1c3fffea55dc/La_guerre_des_langues_est_déclarée)

**Le Temps** (17.09.2000<sup>4</sup>): « The end of Switzerland? », dans : *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/9635fcd8-b1ff-11dd-b87c-1c3fffea55dc/The\\_end\\_of\\_Switzerland\\_par\\_Jean-Jacques\\_Roth](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/9635fcd8-b1ff-11dd-b87c-1c3fffea55dc/The_end_of_Switzerland_par_Jean-Jacques_Roth)

**Le Temps** (20.09.2000) : « Stress confédéral », dans : *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/052364dc-b200-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Affaires\\_intérieures.\\_Stress\\_confédéral\\_par\\_\\_Joëlle\\_Kuntz](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/052364dc-b200-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Affaires_intérieures._Stress_confédéral_par__Joëlle_Kuntz)

**Le Temps** (21.09.2000) : «Unique City Zurich» a-t-elle encore besoin de la Suisse? », dans : *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/48496a72-b200-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Unique\\_City\\_Zurich\\_a-t-elle\\_encore\\_besoin\\_de](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/48496a72-b200-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Unique_City_Zurich_a-t-elle_encore_besoin_de)

**Le Temps** (22.09.2000) : « De la nécessité d'un débat national », dans : *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/73ca6606-b200-11dd-b87c-1c3fffea55dc/De\\_la\\_nécessité\\_dun\\_d%C3](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/73ca6606-b200-11dd-b87c-1c3fffea55dc/De_la_nécessité_dun_d%C3)

**Le Temps** (22.09.2000<sup>2</sup>) : « Mario Annoni: «Attention aux cantons bilingues!», dans : *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/732ac9c0-b200-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Mario\\_Annoni\\_Attention\\_aux\\_cantons\\_bil](http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/732ac9c0-b200-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Mario_Annoni_Attention_aux_cantons_bil)

**Le Temps** (22.09.2000<sup>3</sup>) : « Une arme contre l'anglais: «Tous trilingues en sixième!», dans : *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/7481803e-b200-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Une\\_arme\\_contre\\_langlais\\_Tous\\_trilingues\\_en\\_s](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/7481803e-b200-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Une_arme_contre_langlais_Tous_trilingues_en_s)

**Le Temps** (25.09.2000) : « Anglais et langues nationales: si on parlait pédagogie? », dans : *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/cd90a6fa-b200-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Anglais\\_et\\_langues\\_nationales\\_si\\_on\\_parla](http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/cd90a6fa-b200-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Anglais_et_langues_nationales_si_on_parla)

**Le Temps** (30.09.2000) : « De Genève à Appenzell, they all love english », dans : *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/36911252-af3b-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Dimanche\\_1er\\_octobre.\\_Vu\\_de\\_Suisse\\_Alémanique.\\_De\\_Genève\\_à\\_Appenzell\\_they\\_all\\_love\\_english](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/36911252-af3b-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Dimanche_1er_octobre._Vu_de_Suisse_Alémanique._De_Genève_à_Appenzell_they_all_love_english)

**Le Temps** (21.10.2000) : « Ernst Buschor explique aux Genevois l'inéluctable primauté de l'anglais à l'école », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Page/Uuid/d1d7a4ac-b205-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Ernst\\_Buschor\\_explique\\_aux\\_Genevois\\_linéluatable\\_primauté\\_de\\_langlais\\_à\\_l'école](http://letemps.ch/Page/Uuid/d1d7a4ac-b205-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Ernst_Buschor_explique_aux_Genevois_linéluatable_primauté_de_langlais_à_l'école)

**Le Temps** (28.10.2000) : « Anglais d'abord: des parlementaires veulent mettre Zurich hors la loi », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011.

[http://www.letemps.ch/Page/Uuid/e61ad636-b206-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Anglais\\_dabord\\_des\\_parlementaires\\_veulent\\_me](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/e61ad636-b206-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Anglais_dabord_des_parlementaires_veulent_me)

**Le Temps** (02.11.2000): « Les cantons romands sont-ils prêts à enseigner l'anglais à l'école primaire ? », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/aa044eba-b207-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Les\\_cantons\\_romands\\_sont-ils\\_prêts\\_](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/aa044eba-b207-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Les_cantons_romands_sont-ils_prêts_)

**Le Temps** (03.11.2000) : « L'anglais précoce n'obsède pas les ministres romands de l'Economie », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/cf9892ee-b207-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Suisse\\_romande.\\_Langlais\\_précoce\\_no](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/cf9892ee-b207-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Suisse_romande._Langlais_précoce_no)

**Le Temps** (04.11.2000) : « Commencer par l'allemand, une meilleure stratégie pour le trilinguisme », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/237e303a-b208-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Commencer\\_par\\_lallemand\\_une\\_meilleure\\_str](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/237e303a-b208-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Commencer_par_lallemand_une_meilleure_str)

**Le Temps** (04.11.2000<sup>2</sup>) : « Première langue: les cantons n'arrivent pas à se mettre d'accord, mais s'engagent à faire mieux », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Page/Uuid/22d12f20-b208-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Première\\_langue\\_les\\_cantons\\_narriven](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/22d12f20-b208-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Première_langue_les_cantons_narriven)

**Le Temps** (06.11.2000) : « L'immersion linguistique plutôt qu'une controverse débilante », dans : *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/4d4d4888-b208-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Hors-ligne.\\_Limmersion\\_linguistique\\_pl](http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/4d4d4888-b208-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Hors-ligne._Limmersion_linguistique_pl)

**Le Temps** (07.11.2000) : « Enseigner l'anglais avant le français reste notre priorité », dans : *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/7b848694-b208-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Questions\\_à\\_Ernst\\_Buschor\\_cons](http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/7b848694-b208-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Questions_à_Ernst_Buschor_cons)

**Le Temps** (01.11.2002) : « En faisant passer l'anglais avant le français, la Suisse orientale mine l'enseignement de la deuxième langue nationale », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/627ba3f2-b0ec-11dd-b87c-1c3fffea55dc/En\\_faisant\\_passer\\_langlais\\_avant\\_le\\_fra](http://www.letemps.ch/Facet/print/Uuid/627ba3f2-b0ec-11dd-b87c-1c3fffea55dc/En_faisant_passer_langlais_avant_le_fra)

**Le Temps** (07.01.2004) : « L'anglais échappatoire », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/a102a8d2-af3e-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Affaires\\_interieures.\\_Langlais\\_%C3](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/a102a8d2-af3e-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Affaires_interieures._Langlais_%C3)

**Le Temps** (10.01.2004) : « La Suisse alémanique favorise l'anglais à l'école au détriment du français. 2004: le choix des langues », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/c91d1770-af3f-11dd-bf59-ad3d6140ad87/La\\_Suisse\\_al%C3%A9manique\\_favorise\\_langla](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/c91d1770-af3f-11dd-bf59-ad3d6140ad87/La_Suisse_al%C3%A9manique_favorise_langla)

**Le Temps** (10.01.2004): « Si on renonce au lien culturel, il faut oser demander: où va la Suisse? », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/ca60aef8-af3f-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Si\\_on\\_renonce\\_au\\_lien\\_culturel\\_il\\_faut\\_oser\\_d](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/ca60aef8-af3f-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Si_on_renonce_au_lien_culturel_il_faut_oser_d)

**Le Temps** (16.01.2004): « Ecole: jusqu'où Zurich déclassera-t-il le français? », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/5b9cb2c6-af41-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Ecole\\_jusquou\\_Zurich\\_d%C3%A9clas](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/5b9cb2c6-af41-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Ecole_jusquou_Zurich_d%C3%A9clas)

**Le Temps** (16.01.2004<sup>2</sup>): « Mobilisés par les deux parties, les experts divergent sur le diagnostic », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/5a5686bc-af41-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Mobilis%C3%A9s\\_par\\_les\\_deux\\_parties\\_les\\_e](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/5a5686bc-af41-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Mobilis%C3%A9s_par_les_deux_parties_les_e)

**Le Temps** (06.03.2004) : « Pour un Alémanique, il vaut mieux apprendre le français et ensuite l'anglais plutôt que l'inverse », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/19f8b180-af50-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Pour\\_un\\_Al%C3%A9manique\\_il\\_vaut\\_mieux\\_](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/19f8b180-af50-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Pour_un_Al%C3%A9manique_il_vaut_mieux_)

**Le Temps** (01.04.2004): « L'anglais a gagné le droit d'être la première langue étrangère enseignée dans les écoles helvétiques », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/1271ac94-af57-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Langlais\\_a\\_gagn%C3%A9\\_le\\_droit\\_d%C3%25A](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/1271ac94-af57-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Langlais_a_gagn%C3%A9_le_droit_d%C3%25A)

**Le Temps** (21.08.2004) : « Les jeunes Zurichois consultés sur l'enseignement des langues. «Änglisch isch voll easy, Franz au», dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/4105b582-af75-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Les\\_jeunes\\_Zurichois\\_consult%C3%A9s\\_sur\\_l](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/4105b582-af75-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Les_jeunes_Zurichois_consult%C3%A9s_sur_l)

**Le Temps** (22.04.2005) : « Trois ans de français à l'école, ça ne suffit pas pour appréhender la culture francophone », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/76441410-aeb1-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Trois\\_ans\\_de\\_français\\_à\\_1](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/76441410-aeb1-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Trois_ans_de_français_à_1)

**Le Temps** (25.04.2005) : « Les élèves sont motivés pour apprendre l'anglais », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/91fe435a-aeb2-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Les\\_élèves\\_sont\\_motiv%C3](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/91fe435a-aeb2-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Les_élèves_sont_motiv%C3)

**Le Temps** (26.04.2005) : « Les écoliers bernois apprendront la langue du voisin avant l'anglais et seront incités à devenir trilingues », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/e5664150-aeb2-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Les\\_écoliers\\_bernois\\_apprendront\\_la\\_](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/e5664150-aeb2-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Les_écoliers_bernois_apprendront_la_)

**Le Temps** (05.11.2005) : « Nidwald: tous contre le français! », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/8b19bbbe-aedf-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Nidwald\\_tous\\_contre\\_le\\_français](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/8b19bbbe-aedf-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Nidwald_tous_contre_le_français)

**Le Temps** (10.11.2005) : « Victoire d'étape pour le français au primaire », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/369a41b6-ae0-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Victoire\\_détape\\_pour\\_le\\_fran%C3%25A](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/369a41b6-ae0-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Victoire_détape_pour_le_fran%C3%25A)

**Le Temps** (12.11.2005) : « L'alliance du néolibéralisme et du populisme favorise l'anglais », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/bf5d1532-ae0-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Lalliance\\_du\\_néolibéralisme\\_](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/bf5d1532-ae0-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Lalliance_du_néolibéralisme_)

**Le Temps** (13.01.2006) : « Les Zurichois se lancent dans la bataille des langues, qui ne se jouera qu'en 2007 », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/61950f4a-ad6e-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Les\\_Zurichois\\_se\\_lancent\\_dans\\_la\\_batailledes\\_](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/61950f4a-ad6e-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Les_Zurichois_se_lancent_dans_la_batailledes_)

**Le Temps** (23.02.2006) : « Anglais précoce à l'école: Appenzell se félicite d'avoir choisi une voie solitaire », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/9a2c57c2-ad7e-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Anglais\\_précoce\\_à\\_1%C3%25A](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/9a2c57c2-ad7e-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Anglais_précoce_à_1%C3%25A)

**Le Temps** (17.05.2006) : «Pourquoi ne pas imaginer que les Suisses parlent anglais entre eux?», dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/a907c518-ad99-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Pourquoi\\_ne\\_pas\\_imaginer\\_que\\_les\\_Suisses\\_pa](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/a907c518-ad99-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Pourquoi_ne_pas_imaginer_que_les_Suisses_pa)

**Le Temps** (22.05.2006) : « Deux cantons disent «oui» aux langues «étrangères». Et donc au français », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/5096350c-ad9b-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Deux\\_cantons\\_disent\\_oui\\_aux\\_langues\\_%C3](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/5096350c-ad9b-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Deux_cantons_disent_oui_aux_langues_%C3)

**Le Temps** (30.05.2006) : « Maîtriser une seconde langue: primordial », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/58612678-ad9d-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Maîtriser\\_une\\_seconde\\_langue\\_primo](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/58612678-ad9d-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Maîtriser_une_seconde_langue_primo)

**Le Temps** (07.06.2006) : « L'anglais en cinquième primaire? Naissance d'un débat romand », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/6aa9e82c-ad9f-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Langlais\\_en\\_cinquième\\_primaire\\_Nais](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/6aa9e82c-ad9f-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Langlais_en_cinquième_primaire_Nais)

**Le Temps** (20.11.2006) : « Langues: les dangers de l'initiative zurichoise », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/a616b7f4-adc3-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Langues\\_les\\_dangers\\_de\\_linitiative\\_zurichoise](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/a616b7f4-adc3-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Langues_les_dangers_de_linitiative_zurichoise)

**Le Temps** (20.11.2006<sup>2</sup>) : « Menace sur la paix des langues », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/853f04d2-adc3-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Menace\\_sur\\_la\\_paix\\_des\\_langues](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/853f04d2-adc3-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Menace_sur_la_paix_des_langues)

**Le Temps** (29.11.2006) : Les cantons alémaniques ont de l'avance, dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/42e03d02-adc5-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Les\\_cantons\\_alémaniques\\_ont\\_de\\_lav](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/42e03d02-adc5-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Les_cantons_alémaniques_ont_de_lav)

**Le Temps** (14.12.2006) : « Le français garde sa place à Schwyz. Grâce à Zurich », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/1d0bbf68-adc8-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Le\\_français\\_garde\\_sa\\_place\\_%C3%25A](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/1d0bbf68-adc8-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Le_français_garde_sa_place_%C3%25A)

**Le Temps** (14.12.2006<sup>2</sup>) : « Priorité à l'apprentissage d'une langue nationale l'école », dans: *Le Temps*. Sur le site : *Le Temps.ch*. Consulté le 02.05.2011. [http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/15391cfe-adc8-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Priorité\\_à\\_l'apprentissage\\_\\_d](http://letemps.ch/Facet/print/Uuid/15391cfe-adc8-11dd-bf59-ad3d6140ad87/Priorité_à_l'apprentissage__d)

**Neue Zürcher Zeitung** (25.03.1999): « Le Temps nach dem Startjahr. Sachlichkeit und mehr Profil als Programm », dans : *Neue Zürcher Zeitung* n° 70, p. 17.

**Neue Zürcher Zeitung** (18.09.2000): « Buschor rechtfertigt Wahl von Frühenglisch. Weitere Reaktionen auf den Zürcher Entscheid », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 217, p. 39.

**Neue Zürcher Zeitung** (22.09.2000): « Kommt es zum „Sprachenkrieg“? Der Zürcher Affront und die welschen Reaktionen », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 221, p. 13.

**Neue Zürcher Zeitung** (27.09.2000): « Vas-y und go – aber nicht nur für Kinder! », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 225, p. 13.

**Neue Zürcher Zeitung** (27.09.2000<sup>2</sup>): « Dank Frühenglisch der Zweiklassengesellschaft vorbeugen », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 225, p. 15.

**Neue Zürcher Zeitung** (27.09.2000<sup>3</sup>): « Sprachförderung statt Sprachstreit », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 225, p. 15.

**Neue Zürcher Zeitung** (01.10.2000) : «

**Neue Zürcher Zeitung** (02.10.2000): « Die Brisanz des Freiburger Schulentseides. Sprachengraben und Lehreraufstand », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 229, p. 10.

**Neue Zürcher Zeitung** (06.10.2000): « Bündner Französischpflicht abgeschafft. Neues Sprachenkonzept für die Volksschule », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 233, p. 15.

**Neue Zürcher Zeitung** (21./22.10.2000): « Das erste Spracherlebnis simulieren. Frühenglisch und die neue Art des Fremdsprachenlernens », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 246, p. 51.

**Neue Zürcher Zeitung** (25.10.2000): « Frühenglisch fordert gründliche Vorbereitung. Positionsbezug des Lehrerinnen- und Lehrerverbandes », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 249, p. 45.

**Neue Zürcher Zeitung** (31.10.2000): « Warum so gelassen? Begrenzte welsche Aufregung nach dem Buschor-Affront », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 254, p. 15.

**Neue Zürcher Zeitung** (02.11.2000): « Sprachenfrage – Gretchenfrage », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 256, p. 15.

**Neue Zürcher Zeitung** (09.12.2000): « Sind die Romands die besseren Schweizer? /Welsches und Deutschschweizer Staatsverständnis unterscheiden sich deutlich », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n°288, p. 97.

**Neue Zürcher Zeitung** (23.03.2001): «Session der eidgenössischen Räte /GSoA II - nicht der Rede wert im Ständerat /Nationalrat bricht eine Lanze für die Landessprachen », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 69, p. 13.

**Neue Zürcher Zeitung** (22.05.2001) : « Frühenglisch/ contra Frühfranzösisch », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 117, p. 83.

**Neue Zürcher Zeitung** (12.06.2001) : « Noch keine Einigung im Sprachenstreit /EDK-Empfehlungen an Erstfremdsprache gescheitert », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 133, p. 13.

**Neue Zürcher Zeitung** (30.10.2002) : « Frühenglisch in der Ostschweiz », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 252, p. 14.

**Neue Zürcher Zeitung** (04.04.2003) : « Das leidige Frühenglisch », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 79, p. 64.

**Neue Zürcher Zeitung** (15.01.2004): « Für nur eine Fremdsprache an der Primarschule », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 13, p. 55.

**Neue Zürcher Zeitung** (22.01.2004): « Sprachlicher Anachronismus der Schweiz. Die Deutschschweiz mogelt sich aus dem Sprachenstreit », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 17, p. 17.

**Neue Zürcher Zeitung** (17.03.2004): « Frühenglisch kommt früher. Einführung in der 2. Klasse ab diesem Sommer », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 63, p. 51.

**Neue Zürcher Zeitung** (01.04.2004) : « Eine Lanze für die Landessprachen EDK legt neue Strategie für das frühe Sprachenlernen fest », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 77, p. 13.



**Neue Zürcher Zeitung** (20.04.2004) : « English first" statt "idée suisse"? Romands beklagen Rückstufung des Französischen», dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 91, p. 15.

**Neue Zürcher Zeitung** (21.08.2004) : « Startschuss zum Frühenglisch-Obligatorium. Eine Studie attestiert dem Fach hohe Schülermotivation », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 194, p. 57.

**Neue Zürcher Zeitung** (11.09.2004) : « Französisch in Nidwalden nur freiwilliges Wahlfach », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 212, p. 14.

**Neue Zürcher Zeitung** (22.01.2004) : « Sprachlicher Anachronismus der Schweiz. Die Deutschschweiz mogelt sich aus dem Sprachenstreit», dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 17, p. 17.

**Neue Zürcher Zeitung** (30/31.10.2004) : « Harmonisieren statt zentralisieren. EDK macht Druck für einheitliches Bildungssystem », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 253, p. 13.

**Neue Zürcher Zeitung** (18.04.2005): « Bildungsideale der Grünen. Lustlos für Schengen – lustvoll für Partnerschaftsgesetz », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 89, p. 7.

**Neue Zürcher Zeitung** (13.01.2006): « Regierungsrat will Englisch und Französisch. Nein zur Initiative gegen zwei Fremdsprachen an der Primarschule», dans: *Neue Zürcher Zeitung* n° 10, p. 57.

**Neue Zürcher Zeitung** (27.02.2006) : « Erleichterung in Zürich », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n°48, p. 7.

**Neue Zürcher Zeitung** (22.05.2006) : « Volkes Support für zwei Fremdsprachen Thurgau und Zug lehnen Initiativen ab », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n°117, p. 11.

**Neue Zürcher Zeitung** (20.06.2006) : « Englisch oder eine zweite Landessprache? Zur Frage, welche Fremdsprache in der Schule zuerst gelernt werden soll », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n°140, p. 67.

**Neue Zürcher Zeitung** (21.10.2006) : « Kantonale Volksabstimmung vom 26. November Zwei oder nur eine Fremdsprache an der Primarschule? Eine Volksinitiative verlangt die Verlegung eines Sprachfachs auf die Oberstufe », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n°245, p. 57.

**Neue Zürcher Zeitung** (01.11.2006) : «Kantonale Volksabstimmung vom 26. November. Die Chancen der Kinder nicht verbauen. Ein überparteiliches Komitee gegen die Fremdsprachen-Initiative», dans: *Neue Zürcher Zeitung* n°257, p. 55.

**Neue Zürcher Zeitung** (04.11.2006) : «Kantonale Volksabstimmung vom 26. November Sprachen-Initiative - eine Mogelpackung», dans: *Neue Zürcher Zeitung* n°257, p. 55.

**Neue Zürcher Zeitung** (16.11.2006) : «Briefe an die NZZ», dans: *Neue Zürcher Zeitung* n°267, p. 50.

**Neue Zürcher Zeitung** (27.11.2006) : « Ein Glückstag für das Sprachenlernen. EDK-Präsidentin Isabelle Chassot zum Zürcher Urnenentscheid », dans: *Neue Zürcher Zeitung* n°276, p. 11.

**Neue Zürcher Zeitung** (22.06.2007) : «Realitätsfremde Zwängerei», dans: *Neue Zürcher Zeitung* n°142, p. 15.

**Neue Zürcher Zeitung** (22.06.2007<sup>2</sup>) : «Kanton Zürich will am Frühenglisch festhalten. Kämpferisch nach Nationalratsentscheid», dans: *Neue Zürcher Zeitung* n°142, p. 53.

**Neue Zürcher Zeitung** (26.09.2007) : «Kein Bundesdiktat für Fremdsprachenunterricht. Ständerat korrigiert das neue Sprachengesetz», dans: *Neue Zürcher Zeitung* n°223, p. 15.